

P.2

Événement

MURIEL PÉNICAUD :
"LA COMPÉTENCE, UN ENJEU
VITAL POUR NOTRE SOCIÉTÉ"

P.30

Innovation

LES INNOV'TROPHÉES
ONT DISTINGUÉ LEURS
PREMIERS LAURÉATS

P.42

Portrait

GEORGETTE BREARD,
ARCHITECTE DU
QUADRIPARTISME

INFO FORMATION

INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs de la formation professionnelle N° 938 • du 15 au 28 février 2018 www.centre-info.fr



P.9 *À la une*

15^e UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

TROIS JOURS DE DÉBATS ET D'ÉCHANGES

Muriel Pénicaud, ministre du Travail,
le 31 janvier 2018 à l'Université d'hiver
de la formation professionnelle.

PROFESSIONNELS DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION

Disposez chaque jour de toute l'actualité
de votre secteur !



Le Quotidien de la formation

LA LETTRE NUMÉRIQUE QUOTIDIENNE INDISPENSABLE POUR BIEN SE POSITIONNER DANS SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Une information concise, impartiale et sourcée pour tout connaître :

- des événements de la profession
- des évolutions réglementaires
- des pratiques et des débats...



Pour être informé en continu : www.actualite-de-la-formation.fr

Contact commercial : tél. : 01 55 93 92 01 - contact.commercial@centre-inffo.fr - www.centre-inffo.fr



Sommaire



P.2



P.II



P.36



P.43

p. 2 **L'événement**

- Muriel Pénicaud : "La compétence, un enjeu vital pour notre société"
- pour une répartition équilibrée des compétences entre Régions et branches

p. 6 **L'essentiel**

p. 9 **À la une**

15^e Université d'hiver de la formation professionnelle Compétences, transitions, pratiques : le défi de l'innovation

p. 19 **Guide pro**

Expertise

Les Fiches pratiques de la formation continue 2018

Savoir-agir

Qu'est-ce que le rapid learning ?

Législation

Grand plan d'investissement : les modalités

p. 23 **Acteurs**

p. 30 **Innovation**

- Les Innov'Trophées ont distingué leurs premiers lauréats
- Innover et réformer pour une société de compétences au niveau régional et européen

p. 34 **Stratégie**

- Comment favoriser un modèle social ouvert à tous ?
- Comment accompagner les professionnels de l'orientation et de l'offre de formation ?
- Pour un système plus réactif reconnaissant les besoins des entreprises

p. 40 **L'entretien**

Apprentissage : David Margueritte optimiste sur l'issue de la réforme

p. 42 **Portrait**

Georgette Breard, vice-présidente de la Région Bretagne

p. 44 **Lu, vu, entendu**

En deux MOTS

Succès

950 participants à la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP) ; 150 participants à la première UHFP entreprise, qui se tenait simultanément : l'événement de référence du champ de la formation, organisé à Biarritz du 31 janvier au 2 février par Centre Inffo, a connu un succès sans précédent. Dans un contexte de réformes, la ministre du Travail Muriel Pénicaud, le président du Sénat Gérard Larcher, la haut-commissaire à l'investissement dans les compétences Estelle Sauvat, les représentants des partenaires sociaux et des Régions ont répondu présents. Avec eux, des acteurs de la formation réunis au grand complet dans une ambiance studieuse et conviviale. Ce numéro spécial d'*Inffo formation* en présente un compte-rendu qui n'a rien d'exhaustif, tant il était difficile de résumer l'intensité et la qualité des débats en un seul numéro. C'est pourquoi le numéro 939 publiera de nouveaux articles relatifs à l'UHFP.

Innov'Trophées

Thème de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, l'innovation en formation a été célébrée avec la remise des premiers Innov'Trophées. "Une pierre apportée par les partenaires sociaux à l'édifice de l'amélioration de la formation", comme l'a résumé Pierre Possémé, président du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, organisateur de l'événement avec le Copanef et le soutien de Centre Inffo (lire pages 30 et 31). Sur 98 dossiers déposés, cinq lauréats ont été distingués, dans cinq catégories différentes : prestataires de formation, entreprises, ingénierie de parcours, projets innovants en Nouvelle-Aquitaine, et projets à dimension européenne.

La rédaction



Retrouvez sur
www.actualite-de-la-formation.fr
ce numéro téléchargeable
et les documents-clés



**INFFO
FORMATION**

Inffo formation est une publication bimensuelle de Centre Inffo • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex • www.centre-inffo.fr • 01 55 93 91 91 • redaction.quotidien@centre-inffo.fr
• Directeur de la publication : Julien Nizri • Rédacteur en chef : David Garcia • Rédacteur en chef adjoint : François Boltz • Rédactrice-graphiste : Sandy Brunel • Rédacteurs : Mireille Broussous, Nicolas Deguerri, Béatrice Delamer, Estelle Durand, Philippe Grandin, Catherine Trocquemé • Rédacteur-réviseur : Abdoulaye Faye • Collaborations : David Aussilou, Valérie Michelet, Christelle Monneret • Service commercial : Guillaume Fournier • Commission paritaire : n° 1217 G 82527 • ISSN : 2491-7761 • Impression : JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • Publicité : régie FFE, Ingrid Dubocq, 01 40 09 68 47, ingrid.dubocq@ffe.fr
• Abonnement : 190 € HT

MURIEL PÉNICAUD : “LA COMPÉTENCE, UN ENJEU VITAL POUR NOTRE SOCIÉTÉ”

À l'occasion de la première journée de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle, organisée à Biarritz du 31 janvier au 2 février par Centre Inffo, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a présenté les grands enjeux de la réforme à venir. Citant Malala Yousafzai, prix Nobel de la Paix, elle a estimé qu'“il n'y a pas de plus grande arme que la connaissance”.

David Garcia



L'IMAGE

Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a fait le déplacement à Biarritz pour s'exprimer devant les acteurs de la formation et de l'orientation rassemblés à l'aube d'une nouvelle réforme d'importance.

© Stephan Amelink photographie

Juste après un plateau débat auquel avaient participé l'ensemble des chefs de file patronaux et syndicaux qui négocient un accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle, et au lendemain de la publication du rapport Brunet au terme de la concertation relative à l'apprentissage, la ministre a rappelé “l'enjeu social et économique de la compétence, critique et vital pour notre société”.

Adéquation

Et ce dans un contexte de retour de la croissance. Une croissance certes “robuste” et qui devrait créer des emplois. Tout en posant déjà le pro-

blème récurrent des emplois ne trouvant pas preneurs. “Rien qu'à Pôle emploi, déjà 330 000 offres d'emploi sont non pourvues”, souligne la ministre. En cause, comme toujours, la problématique centrale de la compétence.

Compétence

Quelle meilleure parade au chômage que la compétence ? Et d'évoquer des chiffres maintes fois cités mais toujours aussi éloquentes. Le taux de chômage des non-qualifiés s'élève à 18 %, tandis que celui des plus qualifiés est de 5 %... Inscrivant sa réflexion dans les pas de l'économiste Schumpeter, théoricien de la “destruction créatrice”, Muriel Pénicaud évoque les métiers disparus

et remplacés par de nouvelles fonctions productives. “Les journalistes ont vécu les premiers les mutations du digital. Au niveau mondial, 10 à 15 % des métiers vont disparaître du fait de la digitalisation, tandis que 50 % d'entre eux seront profondément transformés. Pas seulement dans l'industrie, contrairement à une idée reçue, dans le tertiaire aussi”, ajoute-t-elle.

Ainsi, dans le secteur de la distribution, le e-commerce capte désormais 20 % de parts de marché. Avec pour conséquence des destructions, mais aussi des créations d'emploi dans le transport et la logistique.

Mutations

Autant de raisons, selon la ministre, d'anticiper et d'appréhender ces mutations. “De plus en plus, la compétition entre entreprises et entre nations va se jouer sur le sujet de la compétence. On ne s'en sortira pas par le low cost, mais par la connaissance et la compétence. Ce qui fera la différence entre pays dotés d'une même capacité financière, ce sera la différenciation par la compétence. C'est cette différenciation gagnante qui permettra au plus grand nombre d'être inclus”, affirme Muriel Pénicaud.

“La compétition entre entreprises et entre nations se joue sur le sujet de la compétence”

Reste à sortir d'un déterminisme qui rendrait fataliste le plus optimiste des praticiens. “Deux cadres sur trois se forment chaque année, contre un ouvrier sur trois, et un demandeur d'emploi sur dix bénéficie d'une formation”, rappelle la ministre. En sortir, mais comment ? C'est l'objet du plan d'investissement compétences visant à former un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes décrocheurs. “Faire en sorte que chacun accède à une formation de qualité et saisir des opportunités suppose de libérer les initiatives individuelles”, précise la ministre.



La ministre du Travail accueillie à son arrivée par le président de Centre Inffo, Louis-Charles Viossat.

950 acteurs du monde de la formation étaient présent à Biarritz, une audience record dans la perspective de la réforme.



© Stephan Amelink photographie

Fracture

Ciblant le numérique comme un axe majeur de développement, Muriel Pénicaud met en garde contre une certaine fracture sociale. “Le premier défi, c'est le numérique pour tous : ceux de nos concitoyens qui ne savent pas aller sur internet sont handicapés socialement. La fracture numérique est un vrai sujet de cohésion sociale”, souligne-t-elle.

On l'ignore trop souvent, 8 % de la population active ne possède aucune connaissance numérique. Dès lors, comment envisager un appareil de formation qui n'intègre pas cette inégalité ?

Inclusion

Plaidant pour une société du travail inclusive, Muriel Pénicaud appelle à un effort d'insertion en direction des personnes handicapées – 500 000 salariés inscrits à Pôle emploi se trouvent en situation de handicap – et des travailleurs résidant dans des zones rurales, socialement relégués de fait. À cette aune, les fameux 32 milliards d'euros dépensés chaque année pour la formation des salariés travaillant en France ne seront pas de trop pour résorber ces puissantes inégalités. À condition d'optimiser au mieux ces sommes et de faciliter l'accès du plus grand nombre à la formation, argue la ministre. ●

GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT : POUR UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES



L'IMAGE

Le président du Sénat, Gérard Larcher, lors de la clôture de la 15^e UHFP.

COMPÉTENCES ENTRE RÉGIONS ET BRANCHES

Pour le président du Sénat, *“il revient aux Régions de définir l'offre de formation qui correspond aux besoins des territoires”*. En clôture de la 15^e UHFP, le 2 février, Gérard Larcher a prononcé un plaidoyer en faveur du maintien de l'apprentissage sous l'égide des Régions.

David Garcia

“ Certains ont voulu écarter les Régions de l'apprentissage, mais elles paraissent indispensables, car il s'agit de répondre aux besoins de formation qui sont forcément différenciés par bassin d'emploi. La loi NOTRe leur a confié les outils territoriaux du service public de l'emploi, je pense notamment aux Missions locales. Il revient aux Régions de définir l'offre de formation qui correspond aux besoins des territoires”, a estimé Gérard Larcher.

Tensions

Évoquant la concertation sur l'apprentissage ouverte à la fin de l'automne, le président du Sénat a fait valoir que *“les tensions apparues étaient liées au sentiment que le gouvernement ne disait pas tout aux Régions”*. Allusion au projet de l'exécutif national de confier le pilotage de l'apprentissage, aujourd'hui géré par les Conseils régionaux, aux branches professionnelles. Chantre du dialogue social, l'ancien ministre du Travail a regretté l'enlisement, un temps, de la négociation interprofessionnelle entre organisations syndicales et patronales. Après que le Premier ministre Édouard Philippe eut semblé donner des

gages aux Régions, le Medef s'était ému de ce qu'il interprétait comme une reculade du gouvernement et, réaffirmant sa volonté de gérer l'apprentissage via les branches professionnelles, avait suspendu la négociation. Laquelle a repris le 2 février. *“La négociation en cours n'est pas facile car la méfiance s'est installée, c'est ce qui peut arriver de pire et pourrait empêcher de réformer”*, a-t-il prévenu.

Décentralisation

Constitutionnellement, le Sénat défend les intérêts économiques et sociaux des territoires. Adeptes de la décentralisation, Gérard Larcher a mis en garde contre toute velléité recentralisatrice et s'est posé en champion de la péréquation entre grandes et petites branches professionnelles. *“Il ne faut pas davantage d'État, il ne faudrait pas non plus que des grandes branches professionnelles assèchent les fonds de l'apprentissage au détriment des petites branches professionnelles”*, a-t-il averti.

Emploi

Au contraire, selon le président de la haute assemblée, les territoires régionaux auraient besoin de *“plus d'autonomie”* et il conviendrait d'aller *“vers*

“ La négociation n'est pas facile, j'espère un accord national interprofessionnel sur la formation que l'Assemblée nationale et le Sénat pourront reprendre”

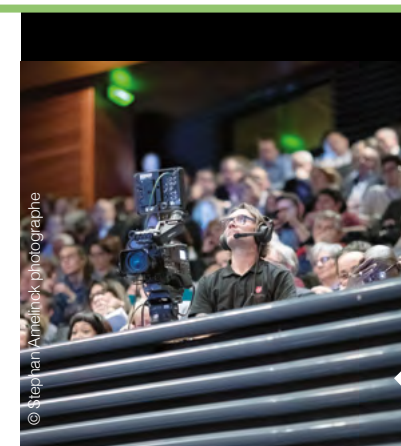
une décentralisation plus grande”. Entrant dans le détail, Gérard Larcher a plaidé pour un transfert aux Régions *“d'une vraie compétence en matière d'emploi”*. À l'unisson des Conseils régionaux, il a aussi réclamé la régionalisation des missions de Pôle emploi. Le président du Sénat veut croire que le gouvernement est *“sur le point d'entendre la voix des Régions”*, et que *“les Régions et les branches professionnelles vont travailler ensemble au développement de l'apprentissage”*. Dans le même esprit, il ne doute pas de *“l'avènement d'un bon accord national interprofessionnel sur la formation, que le législateur, Assemblée nationale et Sénat, pourraient reprendre”*. Dès lors, *“bousculer les conservatismes serait d'autant plus facile que démonstration serait faite qu'on ne déshabille pas l'un pour habiller l'autre”*, a observé le président du Sénat.

Segmentation

Avant de réitérer vigoureusement son soutien aux Régions, Gérard Larcher avait relevé *“l'importante segmentation du marché du travail, entre des salariés très qualifiés et bien insérés et des travailleurs peu qualifiés qui changent régulièrement d'entreprise car ils n'arrivent pas à s'insérer dans l'emploi”*. Exhortant : *“N'oublions pas que nous vivons dans un pays à deux vitesses, il ne faut pas penser seulement à ceux qui*



1. Le gouvernement prévoit de réformer la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage d'ici à l'été prochain.



Une Université d'hiver particulièrement suivie, avec une diffusion en streaming.

Le président du Sénat, Gérard Larcher, accueilli à l'UHFP par le président du conseil d'administration et le directeur général de Centre Inffo, Louis-Charles Viossat et Julien Nizri.



Appel au dialogue entendu : les participants à l'UHFP viennent suivre les conférences et les ateliers, mais aussi se rencontrer et échanger de vive-voix avec leurs pairs acteurs de la formation.

ont des atouts, au risque d'oublier les autres.” Prêt à apporter son soutien à la réforme de l'apprentissage, Gérard Larcher a exposé les grands principes dont devrait s'inspirer la future loi selon lui. *“S'il s'agit de permettre à chaque jeune de choisir son orientation, de faire en sorte que les diplômes soient le fruit du travail entre l'État et les partenaires sociaux, s'il s'agit que le statut de l'apprenti soit accompagné, stabilisé réglementairement et fiscalement, alors d'accord”*, a-t-il approuvé. S'agissant de l'autre volet du projet de loi qui devrait être lui aussi promulgué à l'été¹, le président du Sénat a considéré comme *“nécessaire que les demandeurs d'emploi accèdent plus facilement à des formations qualifiantes”*. Un *“point décisif”* aux yeux de Gérard Larcher. ●



15^e UHFP 950 PARTICIPANTS : LOUIS-CHARLES VIOSSAT SE FÉLICITE DU SUCCÈS DE L'UHFP

“L'UHFP est devenue, au fil des ans, le rendez-vous de référence des nombreux acteurs de la formation professionnelle et de son écosystème. Une fois encore, nous sommes très nombreux à avoir répondu présents. 950 participants sont inscrits à nos trois journées de débats. C'est une progression de 20 % par rapport à la 14^e édition en 2016.” C'est en ces termes que le président du conseil d'administration de Centre Inffo, Louis-Charles Viossat, a inauguré, le 31 janvier, les travaux de la 15^e Université d'hiver, à Biarritz. 35 institutions et réseaux partenaires ont été associés à la conception

et à la réalisation de l'Université d'hiver et 160 personnalités du monde de l'orientation, de la formation et de l'emploi interviendront au cours des trois journées d'échanges. Une quinzième édition placée sous les auspices de l'innovation : innovation en matière de compétences, innovation en matière de transitions, innovation des pratiques dans les champs de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Le lendemain 1^{er} février était inaugurée la première Université Entreprise de Centre Inffo, rassemblant des DRH, des directeurs et responsables des ressources humaines et



Le président du conseil d'administration de Centre Inffo, Louis-Charles Viossat, le 31 janvier à Biarritz.

de la formation du privé et du public avec 150 participants.



www.centre-inffo.fr/uhfp/2018

InterCarif-Oref MARIO BARSAMIAN RÉÉLU PRÉSIDENT DU RÉSEAU

L'assemblée générale du réseau InterCarif-Oref (RCO) du 25 janvier a élu Mario Barsamian (CFDT) comme président par intérim de l'association. Cette première assemblée générale réunie après la révision des statuts de l'association et la simplification de ses instances en décembre dernier, a désigné les 11 membres du bureau.

Collège administrateurs :

- président : Mario Barsamian (ORM Paca, CFDT) ;
- vice-présidente : Catherine Pauly (Carif-Oref Occitanie, CPME) ;
- trésorier : Brahim Messaouden (Défi Métiers, FO) ;
- secrétaire : Djoumoi Djoumoi



Mario Barsamian, président de RCO, le réseau des Carif-Oref.

(Carif-Oref Mayotte, CFE-CGC) ;

- secrétaire adjoint : Joseph Battault (Emfor, CFDT) ;

Collège directeurs :

- Sylvette Avallet (Carif Paca) ;
- Bernard Barbier (Défi Métiers) ;
- Luc Chevalier (Carif-Oref

Normandie) ;
- Hervé Greugny (Gref Bretagne).
Dorénavant, RCO se réunira en assemblée générale au moins quatre fois par an et ne tiendra plus de conseil d'administration. Mario Barsamian a été élu président par intérim car les nouvelles personnes arrivées à la gouvernance *“veulent prendre le temps de découvrir et de s'approprier ce qui se passe dans le réseau”*, indique Linda Oulmane, la coordinatrice. Elle note que la forte représentation des partenaires sociaux dans le bureau est *“un signe positif de leur investissement dans les sujets qui intéressent les Carif-Oref. Ils sont en lien avec les entreprises et les salariés, ils ont une vision pratique de ce qui est attendu par les utilisateurs”*.



<http://reseau.intercariforef.org>



15^e UHFP ALAIN ROUSSET APPELLE DE SES VŒUX L'ADAPTATION AUX EXIGENCES DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ DES COMPÉTENCES

“La société d'aujourd'hui suppose l'émergence plus rapide qu'hier d'entreprises, donc de compétences”, a exposé le président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset, en ouverture de la 15^e UHFP, le 31 janvier. *“Nous observons que la formation permanente est un lieu de progrès humain, de progrès économique, et d'attractivité économique, a-t-il insisté. Avec les entreprises du secteur de l'aéronautique, nous avons acheté un centre de maintenance aéronautique, passé de 700 stagiaires à 43 000. Safran, Thalès et Dassault y ont formé leurs techniciens de maintenance et nous formons aussi des techniciens*

qatariens, et indiens”, a détaillé Alain Rousset. Dix jours avant l'UHFP, il avait réuni des directeurs de ressources humaines, des représentants d'organismes de formation, et les partenaires sociaux,



Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

avec cette volonté de créer *“des lieux où le monde de la formation et le monde de l'entreprise se parlent, des lieux qui favorisent la co-construction”*, souligne-t-il. Rappelant que la formation professionnelle tout au long de la vie est une idée du commissariat général au Plan et de Jacques Delors, père de la loi de 1971, le président de Nouvelle-Aquitaine a rappelé la valeur et l'utilité d'un lieu où se rencontraient le monde de la recherche, de l'entreprise et qui anticipait les évolutions en termes de compétences.



www.centre-inffo.fr/uhfp/2018

Apprentissage LA CONCERTATION S'ACHÈVE SUR 44 PROPOSITIONS CONCRÈTES



Sylvie Brunet, présidente de la concertation apprentissage.

Lancée par le gouvernement en novembre 2017, la concertation sur l'apprentissage s'est achevée le 30 janvier avec la publication du rapport de Sylvie Brunet. Dans ce document, la présidente de la concertation formule 44 propositions concrètes sur lesquelles va s'appuyer le gouvernement pour construire son projet de loi.

Dans ce rapport, de nombreuses mesures visent à sensibiliser les jeunes et à préparer ceux qui feraient le choix de l'apprentissage : instauration d'une journée d'information sur les métiers en classe de 4^e et de 3^e, diffusion d'indicateurs d'insertion, mise en place d'un enseignement de transition vers l'activité professionnelle (Etap) ou encore création d'une agence de l'apprentissage pour promouvoir cette filière et coordonner les actions des différentes parties prenantes. Sylvie Brunet propose aussi plusieurs mesures destinées à simplifier le cadre administratif et réglementaire de l'apprentissage. Dans ce registre figure notamment la suppression de la limite supérieure d'âge d'entrée en apprentissage, la possibilité de débiter un contrat

tout au long de l'année, l'aménagement des modalités de rupture de contrats, la rémunération des apprentis basée “avant tout sur le niveau de diplôme préparé” ou encore l'instauration d'un guichet unique pour le versement des aides aux entreprises en tenant compte de leur taille. Le rapport reste plus évasif sur la gouvernance et le financement, des questions qui n'ont pas fait consensus, selon Sylvie Brunet, et qui dépassent le cadre de la concertation. L'alternance est en effet un des sujets sur lequel planchent les partenaires sociaux dans le cadre de la négociation sur la formation professionnelle qui a repris le 2 février.



www.actualite-de-la-formation.fr



ACHAT DE FORMATION EN ENTREPRISE : TENDANCES 2018

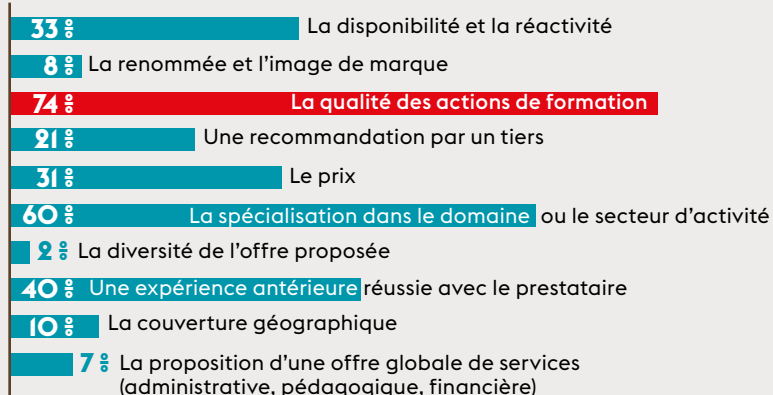
Centre Inffo publie les résultats de sa cinquième enquête annuelle sur l'achat de formation en entreprises publiques ou privées. 37 questions ont été posées à des professionnels de la formation, impliqués dans les achats de formation de leur entreprise. Avec une enquête qualitative complémentaire auprès de 20 entreprises.

Infographie Centre Inffo

Source : Centre Inffo, www.centre-inffo.fr

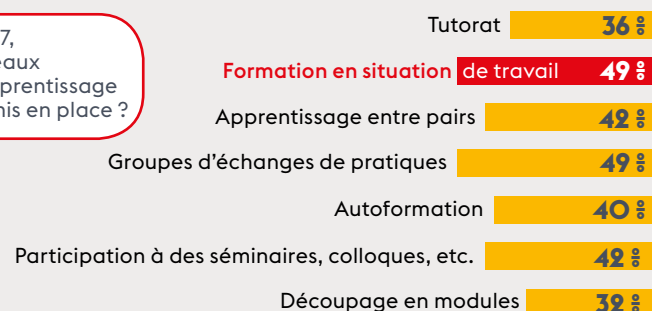
QUALITÉ ET SPÉCIALISATION, LES CRITÈRES MAJEURS DE CHOIX D'UN PRESTATAIRE DE FORMATION

Quelles sont les trois premières caractéristiques qui déterminent votre choix d'un prestataire ?



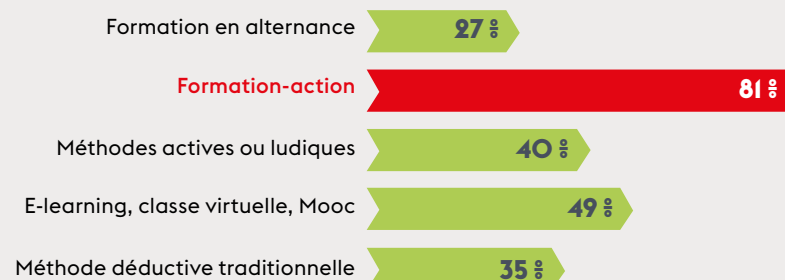
LA PROGRESSION DES NOUVELLES FORMES D'APPRENTISSAGE

En 2017, quels nouveaux modes d'apprentissage avez-vous mis en place ?



LA FORMATION-ACTION DEVIENT LA MODALITÉ PÉDAGOGIQUE PRIVILÉGIÉE

Parmi ces modalités pédagogiques, classez celles que vous privilégiez.



73%



DES RÉPONDANTS CONSIDÈRENT LA FORMATION COMME UN INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ENTREPRISE.



83%

S'APPUIENT SUR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL POUR ÉLABORER LEUR POLITIQUE DE FORMATION.



DÉCLARENT QUE CERTAINES ACTIONS DANS LEUR ENTREPRISE SE SONT DÉROULÉES EN 2017 EN HORS TEMPS DE TRAVAIL, CONTRE 2% EN 2015.



15^e Université d'hiver de la formation professionnelle



COMPÉTENCES, TRANSITIONS, PRATIQUES : LE DÉFI DE L'INNOVATION

Depuis près de trente ans, l'Université d'hiver organisée par Centre Inffo est le rendez-vous national de référence des professionnels de la formation professionnelle, destiné à permettre de véritables échanges sur les enjeux et les pratiques de l'orientation, de la formation professionnelle et de l'emploi. Pour cette édition 2018, Estelle Sauvat, récemment nommée haut-commissaire à la transformation des compétences, a exposé les grands enjeux de la réforme à venir. Les dirigeants du GIE Datadock, quant à eux, ont mis l'accent sur l'un d'entre eux, et non des moindres : la qualité des formations.

3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES

L'intervention d'Estelle Sauvat sur la mise en œuvre du plan d'investissement compétences

Des acteurs de la formation et de l'orientation mobilisés dans la perspective de la réforme

L'enjeu de la qualité des formations avec le GIE Datadock Organismes de formation

LE DÉFI DES COMPÉTENCES, POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET COMPÉTITIVE

Nommée haut-commissaire à la transformation des compétences voici trois mois, Estelle Sauvat a décliné en ouverture de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle "l'enjeu national" porté par la transformation des compétences.

Nicolas Deguerry

Chargée de piloter le déploiement du plan d'investissement dans les compétences 2018-2022, Estelle Sauvat décrit, avec enthousiasme et détermination, un chantier titanesque qu'elle assimile à *"une forme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du pays"*. L'objectif ? Passer *"du parcours du combattant à une culture du oui"*, pour une société plus inclusive et une compétitivité accrue des entreprises. Aussi l'ambition est-elle d'accélérer la transformation du système de formation professionnelle, en ciblant notamment les jeunes et les demandeurs d'emploi les moins qualifiés.

Appelant à un *"big bang des compétences"*, selon elle rendu nécessaire par la vitesse inédite à laquelle évoluent les métiers et les entreprises sous l'impact des mutations technologiques, elle souligne l'urgence d'une mobilisation collective destinée à *"libérer le potentiel créatif"* des actifs. Convaincue que *"la formation reste encore le meilleur moyen de se prémunir contre le chômage"*, elle revendique le bien-fondé des 15 milliards d'euros déployés sur cinq ans. Mais si l'investissement est *"sans précédent"*, il n'en est pas moins *"additionnel"*, justifiant ainsi les contractualisations en cours avec les Régions.

Dix-sept programmes, quatre blocs

90 % des financements des dix-sept programmes constitutifs du plan seront *"directement consacrés aux nouveaux parcours de formation et 10 % aux transformations du système de formation à travers des expérimentations, des outils, des nouvelles*



Estelle Sauvat, haut-commissaire à la transformation des compétences, s'exprime à la tribune de la 15^e UHFP, le 31 janvier 2018.

démarches et/ou l'achat de contenus pédagogiques disruptifs, diffusables à tous", explique la haut-commissaire.

Structuré en quatre blocs, le plan entend d'abord "Mieux voir pour mieux orienter", avec l'objectif de balayer l'ensemble des *"outils à visée prospective"*, existants ou à développer, pour mieux répondre aux besoins des entreprises, de l'économie et du long terme.

Le second bloc, "Parcours de formation", devrait permettre de travailler à la création d'un *"continuum entre emploi et formation"*. Pour ce faire, les pistes sont multiples : évaluation de la distance au numérique, expérimentations de repérage des publics invisibles, apprentissage par



Des acteurs de la formation nombreux et attentifs.

le faire, travail sur les compétences relationnelles ou, encore, création d'une prestation de *"nouveau design de parcours"*. Si la volonté de lutter contre le *"déficit en compétences de base"* constitue une cible importante, *"l'investissement dans les compétences durables"* n'est pas non plus négligé : accompagner les reconversions et les ruptures de parcours *"ne se fait ni avec 100 heures, ni sans passer du temps sur l'orientation"*, concède Estelle Sauvat. Mais si des parcours de 1 200 heures seront engagés lorsque nécessaires, la contrepartie sera une *"exigence"* accrue en termes d'accès à l'emploi, avertit-elle.

Soulignant l'implication de l'ensemble des acteurs, elle indique également un renforcement du soutien



La haut-commissaire Estelle Sauvat et le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset.

Le succès de l'UHFP démontre l'intérêt des acteurs de la formation à échanger



Le président du conseil d'administration de Centre Inffo, Louis-Charles Viossat, et le directeur général, Julien Nizri, le 31 janvier à Biarritz.

950 participants, en progression de 20 % par rapport à l'édition précédente, l'édition 2018 de l'Université d'hiver de la formation professionnelle est un succès. *"Une telle réussite montre l'intérêt des acteurs de la formation professionnelle à échanger ensemble, à se retrouver, à discuter, à se challenger"*, a expliqué Louis-Charles Viossat, président du conseil d'administration de Centre Inffo, lors d'une conférence de presse donnée le 1^{er} février. L'UHFP accueille des participants issus d'horizons divers. Chefs d'entreprise, universitaires, représentants de l'Éducation nationale, organismes de formation, Opca, Régions, administrations d'État... Sans oublier les 34 partenaires

avec lesquels Centre Inffo a co-construit le programme de la 15^e UHFP. Tous ont contribué à la réussite de cette manifestation nationale et même internationale, puisque des représentants de pays européens et d'Afrique y ont également assisté.

"En pleine négociation sur la formation, nous nous trouvons à la croisée des chemins, analyse Julien Nizri, directeur général de Centre Inffo. Il n'y a pas eu d'annonce gouvernementale parce que le gouvernement rendra ses arbitrages ultérieurement, mais le fait que l'ensemble des acteurs de la formation soit présent ensemble au même moment a permis de tester des idées et de contribuer à former des consensus ou des dissensus et d'avancer sur la négociation ou la réforme."

REPÈRES

LE PLAN D'INVESTISSEMENT COMPÉTENCES EN NOUVELLE-AQUITAINE

La haut-commissaire à la transformation des compétences, Estelle Sauvat, et le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, ont signé la déclinaison régionale du plan d'investissement compétences, le 31 janvier à Biarritz. Un engagement pour la réalisation de 11 500 parcours supplémentaires, moyennant une enveloppe financière de 52 millions d'euros. 60 000 autres formations seront financées d'ici 2022. *"Je salue le montant de la prise en charge des formations, à 4 000 euros"*, s'est réjoui Alain Rousset. Et de proposer la création d'un observatoire des bonnes pratiques de formation. *"Je suis d'accord avec cette proposition, si cela peut m'aider et me faire gagner deux ans en termes de résultats, je suis partante"*, a salué de son côté Estelle Sauvat.

LA 15^e UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES



Le 31 janvier à Biarritz, ouverture de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle.



© Stephan Amelink photographie

- aux dispositifs d'insertion (Écoles de la deuxième chance, Épide, Garantie jeunes, etc.). Mais attention, parce que ce Pic (plan d'investissement compétences) n'est pas un "circuit financier", l'ensemble sera l'objet d'une évaluation permanente.

Innover et expérimenter

Consacré aux expérimentations, le troisième bloc entend "projeter la France dans une culture de l'innovation". Il ne s'agira pas de "dispenser" les efforts mais d'explorer des thématiques. Parmi les-

quelles la formation à distance, où la France accuse un retard. À noter qu'un appel d'offres "Innovation", lancé au printemps, permettra de déposer des expérimentations.

"Big chantier", selon ses termes, le quatrième bloc s'attaquera à la plateforme du compte personnel de formation. Avec l'ambition claire de "mettre l'usager au cœur" par un effort sans précédent en matière d'accessibilité et de lisibilité. Estelle Sauvat souligne que l'objectif passe par l'amélioration des systèmes d'information, mais également par la dématérialisation des procédures.

Coopérer et évaluer

Enfin, Estelle Sauvat insiste sur la spécificité de la méthode qui sous-tend le Pic, appuyé sur des logiques de coopération et d'évaluation. Est ainsi créé un comité stratégique réunissant l'État, les Régions, les partenaires sociaux et des personnalités qualifiées, chargé de conduire un "immense chantier de validation et d'évaluation des investissements".

C'est au nom de cette exigence d'évaluation, qui permettra de réorienter les investissements, qu'elle justifie le rythme de marche forcée, en évoquant un "coût du retard supérieur à celui de l'erreur" : "Je préfère la vitesse à la précision", assume-t-elle. ●

54 000 ORGANISMES DE FORMATION ONT DÉJÀ DEMANDÉ À ÊTRE RÉFÉRENCÉS SUR DATADOCK

Un peu plus d'un an après l'entrée en application du catalogue de référencement des organismes de formation Datadock, ses promoteurs ont le sourire. En marge de l'UHFP, le groupement d'intérêt économique D2OF, qui pilote la base de données, a convié la presse le 1^{er} février à Biarritz pour dresser un bilan de la première année de Datadock.

David Garcia

Un peu plus d'un an après l'entrée en application du catalogue de référencement des organismes de formation Datadock - au 1^{er} janvier 2017 -, ses promoteurs dressent un bilan de la première année de ce pur produit du décret qualité du 30 juin 2015.

Celui-ci a défini six critères attestant de la qualité d'une action de formation. Si l'enregistrement dans Datadock n'est pas obligatoire, il atteste du respect de ces critères, assortis de 21 indicateurs élaborés par les instigateurs de cet entrepôt de données. À ce jour, 43 financeurs de la formation professionnelle ont adhéré au GIE D2OF (groupement d'intérêt économique Datadock - Organismes de formation) : 19 Opca, soit tous excepté le Fafsea, les Opacif et les Fongecif au complet, et le Conseil régional de Normandie. "Cinq à six autres Régions sont en voie d'adhésion", explique Stéphanie Lagalle-Baranès, présidente du GIE et directrice générale d'Opcaim.

33 000 organismes de formation inscrits

Légalement, les organismes de formation sont obligés de déclarer leur activité auprès du ministère du Travail, qui leur délivre un numéro de déclaration d'activité. Dans les faits, ils ont tout intérêt à être également présents dans la base de données Datadock.

De fait, 54 000 organismes de formation ont demandé à être référencés depuis le 1^{er} janvier

Stéphanie Lagalle-Baranès, présidente du GIE et directrice générale d'Opcaim.



© Stephan Amelink photographie

2017. 33 000 d'entre eux ont d'ores et déjà été déclarés référençables. "Un an après, la majorité des organismes de formation avec lesquels nous travaillons ont été référencés", se réjouit Stéphanie Lagalle-Baranès. 80 000 organismes délivrent des actions de formation chaque année. 15 000 à 20 000 d'entre eux disparaissent ou se créent.

Une seule fois

"Cela permet aux organismes de formation d'éviter de passer sous les fourches caudines de tous les financeurs. Il suffit de répondre une seule fois aux critères du décret. Une fois référencés par Datadock, ils peuvent accéder à tous les financements de manière directe, sans avoir à remplir un dossier auprès de chaque organisme", expose Arnaud Muret, vice-président en charge de la commission finances du GIE D2OF et directeur général d'Actalians.

Si le décret du 30 juin 2015 vise à faire le tri au bénéfice de l'utilisateur final, il n'a pas été conçu prioritairement pour écarter les fraudeurs. "Par l'effort



Arnaud Muret, vice-président en charge de la commission Finances du GIE D2OF et directeur général d'Actalians.

Marc Picquette, en charge de la commission juridique du GIE D2OF et directeur général d'Opcabaia.



... de formalisation qu'il induit, Datadock peut aider à détecter des anomalies, mais ce n'est pas son but premier", prévient Stéphanie Lagalle-Baranès.

Expérimentation

Pour autant, le GIE est conscient de l'impact négatif d'une poignée de fraudeurs sur le secteur de la formation tout entier. C'est pourquoi le groupement a décidé de lancer une opération de contrôle expérimentale. 800 organismes de formation seront contrôlés de manière aléatoire. Si l'adhésion au Datadock n'est pas obligatoire, dès qu'un organisme est référencé, il s'engage à se soumettre à un éventuel contrôle. Sous réserve que ce dernier soit notifié suffisamment en avance.

La procédure d'appel d'offres sera bouclée fin février et les contrôles démarreront en mars. 80 % de ces opérations expérimentales seront externalisées. Effectuées pour le compte du GIE, elles seront opposables à l'ensemble des adhérents du groupement. Chaque contrôle coûtera 2 000 euros, soit 1,6 million d'euros au total (financés par les seuls Opc).

Déréférencements ?

Jusqu'où pourraient aller d'éventuelles sanctions ? Les dirigeants du GIE n'envisagent pas de déréférencements de Datadock en tant que tels. "Dans l'absolu, il est possible de déréférer un organisme de formation qui contrevient à ses obligations, mais dans les faits, une telle sanction est difficilement applicable car l'organisme visé pourrait toujours démontrer qu'il a apporté les corrections nécessaires après coup, observe Marc Picquette, en charge de la commission juridique du GIE D2OF et directeur général d'Opcabaia. Même en cas de fraude avérée, il faudrait

attendre que se tienne un procès et que le jugement soit rendu, ce qui peut prendre des années. Autant de raisons qui rendent très aléatoire le principe même du déréférencement."

Recommandations

En cas d'anomalie constatée, le GIE émettrait plutôt des recommandations. Un soupçon de fraude donnera lieu pour sa part à une remontée d'information auprès du service régional de contrôle compétent. Jamais en tout cas les utilisateurs n'avaient semblé aussi vigilants quant à la qualité des formations dispensées. Un effet positif de la mise en œuvre du décret qualité, selon Thierry Dez, vice-président en charge de la commission communication du GIE D2OF et directeur général d'Uniformalion. "À titre d'exemple, nous n'avons jamais eu autant de salariés en congé individuel de formation qui s'interrogent sur la qualité de leur Cif. Dès que nous recevons un courrier mettant en cause de manière étayée la qualité d'une formation, nous suspendons les paiements", explique Thierry Dez.

Coûts

Rétifs au départ au principe même d'une base de données référençant les organismes de formation, les dirigeants du GIE se félicitent aujourd'hui de l'existence et de la mise en œuvre du Datadock. Y compris sur le plan financier. Le développement de Datadock a coûté entre 10 et 15 millions d'euros, et son coût de revient annuel est de 1,5 million d'euros. "Cela représente des montants importants, ce dont l'État est bien conscient. En même temps, si chaque adhérent du GIE avait dû créer sa propre base de référencement, le coût final aurait été bien supérieur", souligne Arnaud Muret. ●



LA 15^e UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN IMAGES

31 JANVIER 2018



1^{er} FÉVRIER 2018



2 FÉVRIER 2018





1^{ère} UHFP
ENTREPRISE

1^{er} ET 2 FÉVRIER 2018



EXPERTISE

34^e édition annuelle
de l'ouvrage de référence

PARUTION DES FICHES PRATIQUES DE LA FORMATION CONTINUE 2018

Béatrice Delamer, rédactrice en chef adjointe
du *Quotidien de la formation*

L'édition 2018 des *Fiches pratiques de la formation continue* vient de paraître. Un ouvrage de référence en deux volumes, 38 chapitres, 800 fiches et leurs mises à jour disponibles sur le site *Droit de la formation de Centre Inffo*, son éditeur.

1 UNE ANNÉE DE RÉFORMES

L'année 2018 sera marquée par l'adoption du projet de loi portant à la fois sur la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance-chômage. Les conséquences de ces textes sur le droit du travail, dans lequel s'articule celui de la formation professionnelle, vont occasionner des changements dans les entreprises. Ils seront générés par le développement des accords à ce niveau et l'évolution des modalités du dialogue social prévue jusqu'en 2020. D'autres transformations se produiront également dans les mécanismes d'accès à la formation, de financements, de certifications, de gouvernance et d'identification de l'offre de formation. Si le calendrier est tenu, la loi pourrait être votée en juin, ce qui entraînera



la production de nombreuses fiches nouvelles, disponibles immédiatement sur le site *Droit de la formation*. •

2 LA MOBILISATION DE TOUTE UNE ÉQUIPE DE JURISTES SPÉCIALISÉS

Les *Fiches pratiques de la formation continue* 2018 "concrétisent le travail d'une équipe qui se mobilise sur le droit du travail toute l'année, acte ses évolutions avec la refonte des fiches précédentes et veille sur ce qui se prépare, surtout cette année avec la réforme qui s'annonce", confirme Jean-Philippe Cépède, directeur du pôle juridique de Centre Inffo. •

3 UN MISE À JOUR PERMANENTE

Cette édition 2018 marque aussi le début d'un autre cycle, celui du droit en devenir. "Les juristes suivent l'évolution du droit au jour le jour et restituent

la photographie du dispositif en permanence", explique Valérie Delabarre, juriste, rédactrice en chef adjointe des *Fiches pratiques*.

En s'abonnant, on mise sur une information complète en temps réel : les fiches sont actualisées tous les jours, des alertes mensuelles envoyées par mail aux abonnés récapitulent les actualisations des trente derniers jours. Et le *Bulletin trimestriel* fait le point sur l'essentiel de l'actualité par acteur, apporte un éclairage sur un texte juridique particulièrement important et fait le point complet des fiches actualisées – pour ceux qui auraient perdu le fil. •

+ D'INFOS

www.centre-inffo.fr/produits-et-services/produits/les-fiches-pratiques-de-la-formation-continue-2018.html

www.droit-de-la-formation.fr

SAVOIR-AGIR

Production express

QU'EST-CE QUE LE RAPID LEARNING ?

Mireille Broussous, journaliste à Centre Inffo

Si le **rapid learning** n'est pas une méthode d'apprentissage à la vitesse de l'éclair, il permet, en revanche, à l'organisme de formation ou à l'entreprise de produire rapidement et pour un coût limité des modules de formation à distance, consultables par les salariés sur leur poste de travail ou smartphone.

"En une semaine, il est possible de produire un module de formation de 15 minutes", explique Kevin Tillier, CEO de MySkillCamp, société spécialisée dans le *digital learning* et basée à Tournai, en Belgique. Inimaginable avec les techniques classiques de création de modules *e-learning*.

► Comment est-ce possible ?

Si l'entreprise ou le centre de formation dispose en interne d'un concepteur multimédia, il peut co-construire – avant de devenir, lui-même, totalement autonome – des modules de formation avec une société spécialisée dans le *rapid learning*. Si cette compétence n'existe pas en interne, la conception et la production peuvent être entièrement externalisées. Dans ce cas, la société spécialisée dans le *rapid learning* analyse les besoins de l'organisme, construit un *storyboard* (scénario en images), élabore des séquences puis les divise en "grains", c'est-à-dire en petites unités d'apprentissage. De son côté, le service formation ou communication de l'entreprise – ce rôle peut être attribué à un autre

service – fournit le contenu : *slides*, vidéos (elles peuvent être réalisées à partir de smartphones), interviews, etc., que la société de *rapid learning* mettra en forme, animera, sonoriserà, personnalisera en faisant, par exemple, apparaître le logo de la marque et intégrera, à la fin, dans un module de formation esthétique et bien rythmé.

► Pour quoi faire ?

Cette technologie ne permet pas de produire de *serious games*. En revanche, elle est particulièrement adaptée à la transmission d'un savoir "théorique" : communication interne, évolution d'une réglementation, d'une technologie, explication de nouveaux process... Il est possible d'utiliser du contenu déjà disponible dans l'entreprise et de l'actualiser. "Si l'on réalise quatre modules autour d'une réglementation et que celle-ci évolue, rien n'empêche, par exemple, de supprimer le module dans lequel les informations sont obsolètes et de le remplacer par un autre. Le *rapid learning* est très flexible car il procède par grains pédagogiques. D'ailleurs, le formateur et

les apprenants peuvent sélectionner uniquement les grains dont ils ont besoin", explique Kevin Tillier. ●

LES LOGICIELS DU RAPID LEARNING

Genial.ly, Prezi, PowToon, GoAnimate, autant de plateformes ou logiciels utilisés par les spécialistes du *rapid learning* qui permettent d'animer de simples *slides*, de les rendre attractifs et d'en renforcer l'impact sur les apprenants. S'il permet de créer des modules de formation très rapidement, c'est parce qu'il met à contribution les compétences internes à l'entreprise ou à l'organisme de formation. Ce sont eux qui fournissent du contenu, réfléchissent au *storyboard*, etc. MySkillCamp propose d'ailleurs des formations aux personnes qui participent à la création de modules. "Il s'agit d'un vrai travail de partenariat avec nos clients. Parfois, nous les réalisons de A à Z à partir du contenu fourni par l'entreprise, parfois nous n'intervenons que pour finaliser ce qui a déjà été produit en interne", précise Kevin Tillier, fondateur de MySkillCamp.

LÉGISLATION

Grand plan d'investissement

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Valérie Michelet, juriste à Centre Inffo

Une circulaire datée du 3 janvier 2018 détaille les modalités de mise en œuvre du grand plan d'investissement (GPI).

Les quatre axes prioritaires du grand plan d'investissement (GPI) sont "Accélérer la transition écologique", "Édifier une société de connaissance", "Ancrer la compétitivité dans l'innovation", "Construire l'État de l'âge numérique". Ils sont déclinés en 25 initiatives sur la période 2018-2022.

Le pilotage du GPI est déconcentré auprès des ministères. Une coordination est assurée par le secrétariat général pour l'investissement (SGPI), placé auprès du Premier ministre. Le financement a fait l'objet d'ouverture des crédits budgétaires dans la loi de finances initiale pour 2018 et la loi de financement de la Sécurité sociale. Ils ne seront pas soumis à la régulation budgétaire et bénéficieront d'une exonération de mise en réserve. Un ministre "chef de file" est chargé de piloter chaque initiative du GPI. Il est responsable de la mise en place de l'initiative et de son animation, en concertation avec les autres ministres concernés, avec l'appui du SGPI. Un comité de pilotage (Copil) est institué pour chaque initiative ou groupe cohérent d'initiatives, dont il est l'organe de gouvernance. À partir de l'année 2019, un rapport annuel contiendra une évaluation

de la performance de l'initiative, sur le fondement de laquelle le SGPI proposera le cas échéant des réorientations d'initiatives ou une réallocation d'ensemble. Le programme d'investissements d'avenir (PIA), qui existe depuis 2010, devient une composante du grand plan d'investissement. Le Comité de surveillance

des investissements d'avenir élargira le champ de son rapport annuel au suivi du GPI. Pour les initiatives menées à l'aide d'un opérateur, ce dernier assiste aux réunions du Copil. Le ministère porteur des crédits est chargé de traduire les lignes d'action de l'initiative dans une convention entre l'État et l'opérateur. ●

2^e AXE, "ÉDIFIER UNE SOCIÉTÉ DE COMPÉTENCES"

15 milliards d'euros seront investis sur l'ensemble de la mandature sur le 2^e axe, "Édifier une société de compétences". Ils seront ventilés sur les cinq initiatives suivantes :

- Initiative II : Former et accompagner vers l'emploi 1 million de chômeurs faiblement qualifiés (chef de file : ministère du Travail) ;
- Initiative I2 : Former et accompagner vers l'emploi 1 million de jeunes décrocheurs (chef de file : ministère du Travail) ;
- Initiative I3 : Promouvoir les expérimentations en faveur de la formation des maîtres et des professeurs (chef de file : Premier ministre, programme d'investissements d'avenir) ;
- Initiative I4 : Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes (chef de file : Premier ministre, PIA) ;
- Initiative I5 : Transformer le premier cycle universitaire (chef de file : Premier ministre, PIA).



Les produits, services et formations
proposés par Centre Inffo.

15^e UHFP LA WEBOGRAPHIE EST DISPONIBLE



UNIVERSITÉ D'HIVER
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

À l'occasion de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, Centre Inffo a publié une **webographie** réalisée par son unité Documentation et ses partenaires du réseau Ariane (<http://ariane.centre-inffo.fr>).

Elle présente une **sélection de documents déclinée par atelier et table ronde**. L'innovation, l'intelligence artificielle, l'intelligence collective et l'accompagnement des personnes font l'objet de focus en écho aux conférences.

Pour approfondir vos recherches, nous vous invitons à consulter le site de Centre Inffo Ressources-de-la-formation.fr et la base de données InffoDoc (plus de 44 000 références).



[www.centre-inffo.fr/uhfp/2018/
?page=webographie-uhfp2018](http://www.centre-inffo.fr/uhfp/2018/?page=webographie-uhfp2018)

Mode d'emploi REEMPLIR LE BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER (BPF)

Le guide *Organismes de formation - Remplir le bilan pédagogique et financier (BPF), mode d'emploi*, édition 2018, est paru.

Le BPF est un outil de contrôle administratif et financier de l'activité d'un dispensateur de formation à la disposition des services de contrôle des Direccte. Il constitue aussi un **outil d'analyse du marché français de la formation professionnelle continue**.

Le guide pratique édité par Centre Inffo explicite les différentes rubriques du document en apportant une méthodologie et des solutions concrètes à vos questionnements, quelle que soit votre activité (formation, bilan de compétences ou validation des acquis de l'expérience). Pour approfondir les notions, il renvoie aux *Fiches pratiques de la formation continue* éditées par Centre Inffo.

+ D'INFOS www.droit-de-la-formation.fr/vos-services-fiches-pratiques/guides-juridiques/guide-juridique-bilan-pedagogique-et-financier-edition-2018.html

Cycle de veille juridique et stratégique. . . DESSINE-MOI LA RÉFORME !

Dessine-moi la réforme !, votre cycle de veille juridique et stratégique, reprend en 2018. Tout au long de l'année, suivez chaque étape de la réforme de la formation professionnelle et anticipez les impacts des changements à venir sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie. Pour ce premier semestre, **trois nouveaux rendez-vous alimentés par l'actualité vous sont proposés**.

+ D'INFOS www.centre-inffo.fr/IMG/pdf/rdv_de_veille_juridique_4-5-6_2018.pdf

Rendez-vous 4
Négociation sur la formation professionnelle : quels résultats ?
Le 16 février, c'est la date butoir que se sont fixée les partenaires sociaux pour conclure un accord national interprofessionnel (Ani) sur la formation. Centre Inffo livre les premiers décryptages des résultats de la négociation.
Mardi 6 mars 2018, MGEN, 3, square Max-Hymans, 75015 Paris.

Rendez-vous 5
Projet de loi : quelles interactions entre formation, apprentissage et assurance-chômage ?
Le projet de loi sera présenté au conseil des ministres mi-avril. Quels contenus ? Et quelles interactions entre formation, apprentissage et assurance-chômage ? Centre Inffo vous donne les clés de compréhension des débats parlementaires.
Mardi 15 mai 2018, MGEN, 3, square Max-Hymans, 75015 Paris.

Rendez-vous 6
La réforme se dessine : comment s'y préparer ?
Les contours du nouveau système de la formation professionnelle se précisent pour les acteurs. Quelle gouvernance en matière de formation ? Quel circuit de financement ? Centre Inffo livre un premier décryptage des résultats du débat parlementaire.
Judi 21 juin 2018, MGEN, 3, square Max-Hymans, 75015 Paris.



Ryadh Sallem,
champion handisport.



UHFP

“LA DYNAMIQUE DE L'INNOVATION REQUIERT UNE CONNEXION À L'ENVIRONNEMENT” (RYADH SALLEM)

Polysémique, l'innovation est sujette à de multiples interprétations. Quels en sont les enjeux ? Comment se déploie-t-elle ?

Ryadh Sallem, champion handisport, militant associatif et “innovateur”, a ébauché une réponse en conférence inaugurale de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP, Biarritz, 31 janvier au 2 février 2018). “Si on ne s'adapte pas à son environnement, on ne crée pas une dynamique d'innovation”, a-t-il notamment expliqué (nous reviendrons en détail sur l'itinéraire de Ryadh Sallem dans le numéro 939 d'*Inffo formation*).

Météo France

CICCLADE : FORMER LES PROFESSIONNELS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

À partir du 15 mars, Météo France propose une nouvelle version de Cicclade, sa formation sur le changement climatique. Elle se déroule à distance d'abord, puis dans l'un des sept sièges régionaux de l'opérateur.

Météo France forme une fois par an des professionnels à la compréhension des changements climatiques. “Nous avons déjà formé des directeurs d'assurance, des journalistes et des ingénieurs d'études”, explique Lydie Audonnet-Falga, directrice adjointe de la formation permanente de Météo France. Il est nécessaire d'avoir au préalable des connaissances scientifiques ou des acquis de base en météorologie. Les intervenants sont des enseignants de l'École nationale de la météorologie ou des

experts du changement climatique qui participent déjà au Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Une plateforme est accessible par internet à tout moment pour suivre les cours des enseignants ou des experts. Des exercices en ligne sont disponibles pour s'assurer de

la progression des participants. Les sept dernières heures se déroulent dans les locaux de Météo France. L'inscription est close depuis ce 12 février, mais la formation sera reconduite.



<http://services.meteofrance.com>



Le centre national de prévisions de Météo France à Toulouse.

Société nationale de sauvetage en mer L'OFFRE DES 32 CENTRES DE FORMATION ET D'INTERVENTIONS

L'équipe du Pôle national de la formation (PNF) de la Société nationale de sauvetage en mer a décidé de partager son expertise.

La SNSM met à la disposition du grand public trois modules de formation. Cette démarche permettra aussi aux autres acteurs du sauvetage de découvrir ses formations. Ces modules concernent trois situations de sauvetage : avec une embarcation pneumatique, à l'aide d'une planche, ou sans matériel. Pour devenir nageur-sauveteur SNSM dans l'un de nos



La station SNSM de Saint-Cast Le Guildo (Côtes-d'Armor).

32 centres de formation et d'interventions, il faut obtenir cinq qualifications : un certificat de radiotéléphonie, un permis bateau, la qualification premiers secours en équipe, le brevet national de

sauvetage aquatique et le certificat de compétences de surveillance littoral, avec sa mention pilotage. ●

+ D'INFOS
www.snsnm.org

Plaine Commune et Défi Métiers COORDONNER ET RÉFÉRENCER L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE

Plaine Commune (une communauté de communes en Seine-Saint-Denis) mène un travail avec les plateformes d'orientation linguistique pour l'apprentissage du français qui couvrent son territoire, afin de faire remonter des éléments quantitatifs et qualitatifs sur les besoins linguistiques non couverts. Un projet de référencement et de cartographie est notamment mené avec Défi Métiers, Carif-Oref d'Île-de-France. Réunis le 18 janvier dernier, les acteurs du territoire ont participé à une nouvelle phase de mobilisation, en étroite relation avec les actions déclinées dans le cadre du Schéma départemental d'accessibilité des services au public de Seine-Saint-Denis, "Axe apprentissage de la langue". 780 personnes ont été accueillies et diagnostiquées par les trois plateformes sur huit villes au premier semestre 2017. ●



Christine Barret-Labre, responsable Offre de formation chez Défi Métiers.

+ D'INFOS www.defi-metiers.fr

Hauts-de-France PARTENARIAT AVEC LINKEDIN POUR CARTOGRAPHIER LES COMPÉTENCES

La Région Hauts-de-France et LinkedIn ont conclu le 24 janvier un partenariat pour améliorer l'accès à l'emploi. En Hauts-de-France, le réseau professionnel en ligne rassemble 720 000 membres, 49 000 entreprises et propose sur le territoire 32 000 offres d'emploi. Il a produit un "economic graph", cartographie de l'économie régionale à partir de toutes les données qu'il collecte : formations, compétences recherchées par les entreprises, secteurs d'activité, jeunes diplômés, etc. La Région annonce qu'elle va l'utiliser pour réinterroger son offre de formation, alors que 50 % des métiers actuels sont appelés à se transformer. ●

+ D'INFOS
www.hautsdefrance.fr

Écoles de la deuxième chance UN PREMIER PARTENARIAT NATIONAL AVEC LE FAF-TT

Le Réseau É2C France, qui accompagne chaque année près de 15 000 jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, a signé un premier partenariat national avec le Faf-TT, Opcv du travail temporaire. Ce partenariat permettra de construire des parcours individualisés pour les stagiaires des Écoles de la deuxième chance

(É2C), afin de les préparer à intégrer durablement le monde du travail par le biais de l'intérim. En trois points : information sur ces métiers en lien avec les entreprises du bassin d'emploi concerné ; accès aux offres de services de l'Opcv ; meilleure prise en compte des freins à l'accès à l'emploi des jeunes sans qualification (logement, mobilité, situation familiale). ●



Alexandre Schajer, président du Réseau É2C France.

+ D'INFOS
<https://reseau-e2c.fr> ● www.faf-tt.fr

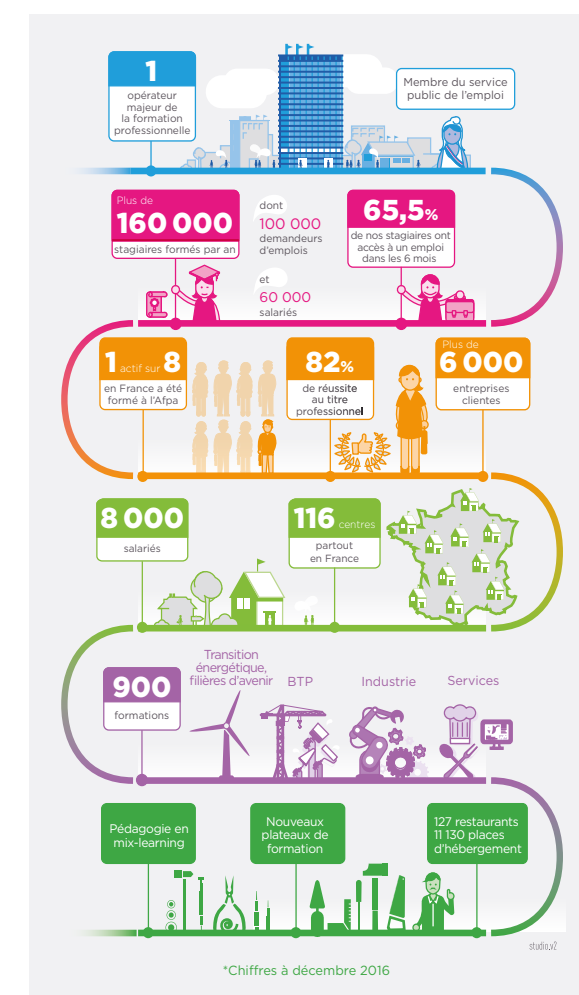
Anfa 3^e ÉDITION DE LA SEMAINE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Du 17 au 24 mars, l'Association nationale pour la formation automobile (Anfa), Opcv de la branche, organise pour la troisième année consécutive la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité (SSAM). Destinée à faire découvrir aux jeunes en quête d'orientation professionnelle l'ensemble des métiers liés à la vie des véhicules (auto, moto, camion, mais aussi vélo), de leur sortie d'usine jusqu'à leur recyclage, la SSAM regroupera plus de 500 événements organisés dans les 200 établissements partenaires de l'Anfa, dans toute la France. ●

+ D'INFOS
www.anfa-auto.fr

L'Afpa en chiffres*

Épic depuis le 01/01/2017



Avec plus de 160 000 personnes formées en 2016, l'Afpa, est un opérateur majeur de la formation professionnelle qualifiante en Europe. Membre du service public de l'emploi, elle est dotée de 2 filiales Afpa Accès à l'emploi et Afpa Entreprises.

Acteur clé de l'insertion et des transitions professionnelles, l'Afpa accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, à toutes les périodes de leur vie professionnelle pour l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi.

Elle met l'expertise de ses équipes et la puissance de son réseau au service de la compétitivité des territoires et des entreprises.

Plus d'informations sur afpa.fr



Agefos-PME SMART PME, NOUVELLE OFFRE DÉDIÉE À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'équipe Agefos-PME en charge du développement de Smart PME.



L'Opcia interprofessionnel Agefos-PME lance une nouvelle offre de services dédiée à la transformation numérique des entreprises : Smart PME.

L'objectif est de former plus de 8 000 salariés et d'accompagner près de 6 000 entreprises en 2018. L'offre de services s'organise en trois niveaux, en fonction du degré d'avancement de l'entreprise.

Start Sensibilisation favorise la prise de conscience des enjeux à travers des forums du numérique, des tutoriels, des pré-diagnostic, etc.

Smart Transition invite l'entreprise à initier sa transformation numérique, via des actions de formation courtes. Enfin, **Smart Transformation** propose un plan de formation complet avec l'appui de professionnels. Ce projet prévoit aussi la création d'un label spécifique, puis une "communauté collaborative" entre entreprises labélisées.

L'Opcia investit 14 millions d'euros, dont 12 millions sur ses fonds propres. Smart PME bénéficie d'un cofinancement du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). ●

+ D'INFOS
www.agefos-pme.com

UNML et Jeune Chambre économique française

FAVORISER LA RECONNAISSANCE PAR LES ENTREPRISES DES EXPÉRIENCES BÉNÉVOLES

L'Union nationale des Missions locales (UNML) et la Jeune Chambre économique française (JCEF) ont signé une convention de partenariat le 29 janvier,

en présence de représentants de la Macif, du Crédit Conseil de France, d'Enedis, du groupe Adecco, d'EDF, de Veolia et de Weoevent. Objectif : développer l'engagement bénévole des jeunes et la reconnaissance, par les entreprises, des compétences acquises. Mais aussi faciliter les synergies sur les territoires entre les Missions locales et 150 Jeunes Chambres économiques locales. La JCEF, fondée en 1952, fédère un réseau réunissant quelque 3 000 chefs d'entreprise et cadres de moins de 40 ans. ●



Signature de la convention par Sophie Marot-Rémy, présidente de la JCEF, et Jean-Patrick Gille, président de l'UNML.

+ D'INFOS

www.unml.info/assets/files/actualites/RepresentationReseau2018/conventionjce-unml.pdf

Lab RH et CFE-CGC UNE CHARTE ÉTHIQUE ET NUMÉRIQUE RH

Le Lab RH et la CFE-CGC ont lancé le 31 janvier la Charte Éthique et numérique RH. Elle a pour objet de "poser un cadre de bonnes pratiques pour l'utilisation de solutions numériques dans le domaine des ressources humaines, afin que les droits, libertés et sensibilités de chacun soient respectés". Elle a été coécrite par des représentants syndicaux, des chercheurs spécialistes de l'intelligence artificielle, des responsables des ressources humaines et des start-up. "La publication de cette charte est une première étape, ont souligné François Hommeril, président de la CFE-CGC, et Jérémie Lamri, cofondateur du Lab RH. Elle a pour objectif d'ouvrir un débat fructueux autour des questions d'éthique dans l'emploi dans un contexte de développement des outils numériques et de l'intelligence artificielle." ●

+ D'INFOS www.cfecgc.org
www.lab-rh.com

ORGANISMES DE FORMATION

Remplir le bilan pédagogique et financier mode d'emploi

NOUVELLE ÉDITION 2018
COLLECTION les guides juridiques



Chaque année, tout prestataire de formation réalisant des actions dans le champ de la formation professionnelle continue doit adresser un bilan pédagogique et financier à la Direccte.

Ce formulaire doit être adressé avant le 30 avril 2018, sauf report.

Pour rappel, la non-réalisation de cette obligation est sanctionnée par :

- une amende de 4 500 euros ;
- la perte du n° de déclaration d'activité ;
- la radiation de la liste rendue publique des prestataires de formation.

Centre Inffo vous accompagne dans cette démarche avec un outil opérationnel permettant de remplir les différentes rubriques du document :

Pour aller plus loin, Centre Inffo propose une formation « Savoir renseigner le bilan pédagogique d'un organisme de formation » :
6 mars - 12 avril - 11 décembre 2018



Format 210 x 260 - 58 pages

Contact commercial : tél. : 01 55 93 92 01 - contact.commercial@centre-inffo.fr - www.centre-inffo.fr
Version papier ou téléchargement PDF : prix 15,00 € TTC, 14,22 € HT (TVA 5,5 %)

Centre forestier régional Paca FORESTRY EDUTRAINER : FORMATION DE FORMATEURS FORESTIERS

D'ici trois ans, à la Bastide des Jourdans, dans le Vaucluse, une plateforme internationale formera à distance les formateurs aux métiers de la forêt. Un certificat européen est en préparation. Le projet appelé Forestry Edutrainer est soutenu par 19 pays de l'Union

européenne grâce au programme Erasmus+. Des membres de cinq centres de formation d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de Finlande et de Belgique ont commencé à préparer le schéma pédagogique et son contenu. *"Nous voulons prendre le meilleur de chaque pays, explique Christian Savignol, le directeur du centre forestier Paca. Cela va*

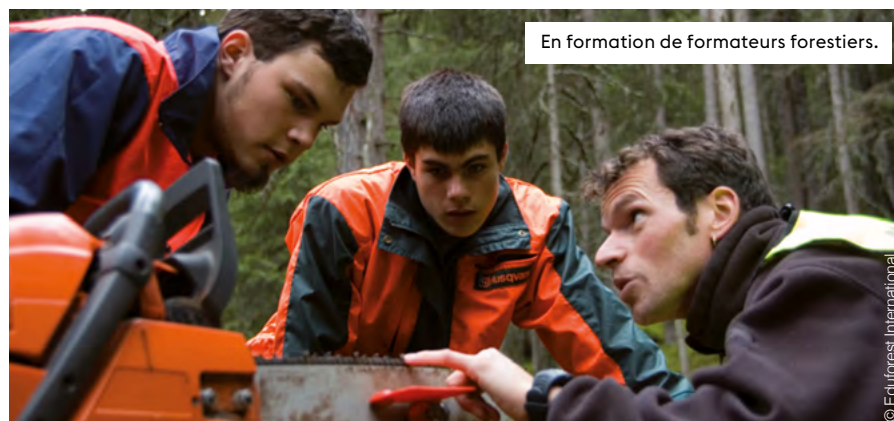
permettre de mutualiser les coûts et les compétences."

La sécurité au cœur de la formation

Cette formation à distance s'étalera sur 300 heures avec un tronc commun complété par des spécialités professionnelles et des spécificités régionales. L'accent sera mis sur la sécurité. *"Ce sera essentiel, prévient Christian Savignol. Le plus important n'est pas d'apprendre à abattre un arbre, mais comment on l'abat bien, en respectant les règles."* La préparation de cette plateforme va durer trois ans, jusqu'à l'été 2020. Elle sera testée en 2019. Cette formation sera ouverte aux formateurs déjà en poste et aux forestiers expérimentés qui veulent devenir formateurs. ●

+ D'INFOS

www.eduforest.eu



Et si vos présentations étaient plus interactives ?

Collaboration Visuelle
Le nouvel outil pour des réunions impactantes.

contact@evenium.com

Paris / San Francisco 01 47 70 15 06

EVENIUM
www.evenium.com

Publicité

- ÉDUCATION NATIONALE -



LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE SOUHAITE UNE GÉNÉRALISATION DES CAMPUS PROFESSIONNELS

Intervenant le dernier jour de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle, le 2 février, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a mis l'accent sur le caractère "essentiel" de la formation professionnelle. Indispensable à ses yeux, "pour le rebond français qui est en train de se dessiner".

David Garcia

Selon le ministre de l'Éducation nationale, *"l'apprentissage jouera un rôle plus important en soi mais aussi à l'intérieur du lycée professionnel".* C'est le sens aussi des réformes à venir, dans un esprit de concorde, gage-t-il. Un processus pleinement complémentaire de tous les enjeux de la formation professionnelle. *"Dans le futur, on doit avoir une fluidité des parcours, on doit avoir des passerelles, on doit s'inscrire dans une logique de formation tout au long de la vie et cette logique suppose d'avoir une vision globale, systémique, de ce qu'il y a derrière la formation professionnelle",* insiste le ministre.

Répondant à l'accusation de jacobinisme excessif formulé parfois à l'encontre du gouvernement, Jean-Michel Blanquer défend un réformisme *"en lien avec les Régions",* dans l'optique d'avoir de plus en plus de grands campus professionnels. Des *"Harvard du professionnel",* autrement dit *"des lieux qui font envie, des lieux où il y a à la fois de la formation initiale et de la formation continue, des lieux où les branches professionnelles sont concernées, l'université est concernée mais aussi la formation initiale professionnelle".* L'objectif ultime de ces transformations étant l'élévation générale du niveau de qualification dans le pays. ●

DES ÉTUDIANTS ÉCRIVENT LEUR "CARNET DE VOYAGE" DE L'UHFP

Transformation, compétence et innovation sont les trois thématiques choisies par les étudiants en management de la formation de l'Université Paris-Dauphine pour écrire leur "carnet de voyage" de la 15^e UHFP.

Béatrice Delamer

Réalisant une synthèse à la fin de l'UHFP, douze étudiants de l'executive master dirigé par Anne de Blighères-Légeraud et Mathilde Bourdat ont constaté le rythme soutenu des changements imposés à la formation et portés par elle. *"La rapidité des transformations et leur simultanéité, sans égale, nous poussent à l'innovation",* a observé Agnès Joao. Invitant à avancer dans une approche systémique. Rapide aussi a été le passage de la logique métiers à celle de compétences, pointée par sa condisciple Aurélie Dujardin. Et si les blocs de compétences facilitent leur reconnaissance, notamment celle des compétences transversales, il faudra jeter des passerelles pour construire des parcours entre les secteurs. Bernard Jacquot a, quant à lui, noté que le rythme des innovations *"et le temps que l'on a pour les déployer avant qu'elles ne deviennent obsolètes"* a changé, alors qu'en parallèle, il faut industrialiser des formations personnalisées. Par l'utilisation de méthodes telles que le *design thinking* [processus centré sur l'utilisateur, axé sur l'observation et utilisant les techniques du designer], ou des mots comme agilité, pilote, ancrage territorial, les étudiants ont senti un vrai changement de paradigme dans la manière d'innover et de déployer les innovations du secteur. ●

+ D'INFOS www.management-formation.dauphine.fr

LES INNOV'TROPHÉES ONT DISTINGUÉ LEURS PREMIERS LAURÉATS

C'est dans le cadre de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle organisée à Biarritz par Centre Inffo que les premiers Innov'Trophées ont été remis, le 1^{er} février 2018. Zoom sur les lauréats des cinq catégories.

Nicolas Deguerry

LA SOLUTION

QUI ?

Le Copanef et le FPSPP,

Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, en partenariat avec Centre Inffo et l'agence Erasmus+ France Éducation & Formation.

QUOI ?

La 1^{ère} édition des Innov'Trophées

pour soutenir l'innovation en formation

QUAND ?

Le 1^{er} février 2018

à Biarritz, lors de l'UHFP

COMBIEN ?

5 catégories récompensées

98 dossiers déposés



1. Cours massifs ouverts et en ligne.

2. Small private online course, ou cours en ligne collaboratif en accès réservé.

Les Innov'Trophées ? "Une pierre apportée par les partenaires sociaux à l'édifice de l'amélioration de la formation", résume Pierre Possémé, président du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), organisateur de l'événement avec le Copanef et le soutien de Centre Inffo.

Après l'esquisse, par Christian Janin, président du jury, du bilan des 98 dossiers de candidature examinés dans le cadre de cette première édition (voir *Inffo formation* n° 937), place aux lauréats.

Vidéotransmission

Catégorie la plus représentée avec 52 dossiers examinés, les actions conduites par les organismes de formation ont couronné le projet **Contact-Gestes**, porté par l'école d'ingénieurs Icam Toulouse. Pour les porteurs du projet, soutenu financièrement par la Région Occitanie et l'Union européenne (Feder), le dispositif "exploite les nouvelles technologies pour adresser un problème d'apprentissage très ancien : comment identifier, nommer et transmettre le travail réel ?" Si une partie de la solution peut, bien sûr, résider dans le "compagnonnage", admet Yann Ferguson, enseignant-chercheur à l'Icam Toulouse, la nécessité d'innover est venue notamment du



L'animateur de télévision Mac Lesggy, maître de cérémonie des 1^{ers} Innov'Trophées, en compagnie de l'un des lauréats, Yann Ferguson, enseignant-chercheur à l'Icam de Toulouse.

"manque de temps" déclaré par les entreprises pour mettre en œuvre des formes traditionnelles de transmission. Inédite, la réponse s'appuie sur un processus de transmission entre professionnels confirmés et novices, via un manuel interactif associant des vidéos taguées et un assistant vocal intelligent.

L'innovation par le sens

Dans la catégorie des actions conduites par les entreprises, c'est le projet **Step**, porté par la structure Vinci Insertion Emploi, qui a été primé. Step entend accompagner les jeunes adultes en difficulté d'accès à l'emploi via un dispositif de (ré)insertion alternant périodes de formation et d'activité professionnelle. Par leur participation à un chantier de réhabilitation de locaux de la Croix-Rouge, les jeunes développent des compétences qui leur serviront, au bout de six mois, à trouver un



emploi dans une entreprise du secteur. DRH de Vinci, Frank Mougin souligne que cette innovation repose sur "le développement des capacités organisationnelles et relationnelles, avant les compétences techniques". Les porteurs ajoutent que chaque apprenant est l'agent de son apprentissage et de celui du groupe, par un partage réciproque des savoirs.

Sécuriser les mobilités interentreprises

La troisième catégorie, consacrée aux actions d'accompagnement de la personne dans le cadre de l'ingénierie de parcours, a décerné son prix au programme de mobilité professionnelle conduit par le groupe **Batistyl**. Avec ce projet coordonné par Opcalia Pays de la Loire, des entreprises membres du réseau Transcompétence soutiennent les mobilités interentreprises par un accompagnement personnalisé des salariés, pour renforcer leur employabilité et mieux répondre à leurs besoins. Pour Jean-François de la Rivière, délégué de l'Agefiph et membre du jury, c'est aussi une "sorte de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale", appuyée sur la confiance entre acteurs qui a été récompensée.

Innovation locale

Catégorie spécifique réservée aux actions issues de Nouvelle-Aquitaine, région hôte de l'UHFP, la quatrième catégorie s'intéresse à l'ensemble des dimensions des catégories précédentes. C'est parmi dix dossiers de candidature que le projet de **Fabrique e-learning** de la Mission des offices de tourisme Nouvelle-Aquitaine

(Mona), a été distingué. Avec cet Innov'Trophée, c'est un projet IOO 8 numérique qui est récompensé : l'objectif est de doter la région d'un outil de production de contenus e-learning spécifiques au tourisme, dans une logique de mutualisation des ressources. Portée par la Mona, la Fabrique e-learning intègre l'ensemble des partenaires dans sa gouvernance et permet de produire toutes sortes de supports (Mooc¹, Spoc², modules généraux ou spécifiques, etc.).

tique du bâtiment, co-construite entre la France, l'Espagne, la Turquie et (avec un rôle de contrôle qualité) la Bulgarie. Action issue d'un partenariat trans-sectoriel financé à hauteur de 385 000 euros par Erasmus+ France, l'initiative est portée par le groupement d'intérêt public formation et insertion professionnelle de l'académie de Grenoble (GIP Fipag). Visant à



Après la remise des 1^{ers} Innov'Trophées, le 1^{er} février, Christian Janin (à droite), président du jury, les lauréats et les représentants des partenaires du FPSPP, du Copanef, de Nouvelle-Aquitaine, d'Erasmus+ France et de Centre Inffo.

L'innovation à l'échelle européenne

Dédiée aux projets comportant une dimension européenne, la cinquième et dernière catégorie, portée par l'agence Erasmus+ France Éducation & Formation, a récompensé l'initiative **Tepeb**, parmi quatre dossiers présélectionnés par l'agence.

Il s'agit d'une certification européenne de technicien de la performance énergé-

répondre au déficit de qualification sur les niveaux intermédiaires d'encadrement, la certification Tepeb innove par la mise à distance d'une partie du cursus. Une "première en Europe", selon Michel Brosse, directeur du GIP Fipag. ●

D'INFOS
<http://innovtrophees.fr>

INNOVER ET RÉFORMER POUR UNE SOCIÉTÉ DE COMPÉTENCES AU NIVEAU RÉGIONAL ET EUROPÉEN

Pour permettre aux entreprises de recruter les compétences dont elles ont besoin, et aux citoyens de s'insérer et se maintenir dans le marché de l'emploi, quels sont les nouveaux schémas qui se profilent concernant le développement des compétences ?

Béatrice Delamer

LA SOLUTION

QUI ?

Les acteurs régionaux et européens,

porteurs à la fois d'une vision territoriale des besoins, de projets politiques et de moyens pour l'action.

POURQUOI ?

Pour assembler une chaîne

allant de l'orientation au développement économique, en passant par la formation.

COMMENT ?

En comparant les solutions

pour gagner en temps et en expertise.



1. Plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe. Un outil multilingue et ouvert, destiné aux enseignants, formateurs, chercheurs, universitaires, décideurs et à tous les professionnels du secteur de la formation en Europe.
<https://ec.europa.eu/epale/fr>



Le 31 janvier à Biarritz. De gauche à droite, Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop, Georgette Breard, vice-présidente de Bretagne, Laure Coudret-Laud, directrice de l'agence Erasmus+ France Éducation & Formation, et Julien Nizri, directeur général de Centre Info.

Les sondages le disent, l'acquisition des compétences est une préoccupation pour les salariés et pour leurs employeurs. Les études présentées par Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop, lors du plateau débat dédié aux enjeux européens et nationaux des compétences pendant la première journée de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, le 31 janvier à Biarritz, montrent que les Français placent la formation en première place pour sécuriser leur avenir professionnel – devant le changement d'entreprise ou de métier. “La formation peut servir de levier en cas d'évolution de carrière”, a-t-il rappelé.

S'inspirer du travail des autres

Les compétences ne sont pas une préoccupation spécifiquement française.

“La chaîne de valeurs : orientation, formation, emploi, développement économique”

L'Europe travaille sur ce sujet depuis longtemps, a indiqué Laure Coudret-Laud, directrice de l'agence Erasmus+ France Éducation & Formation. La réforme de la formation qui se met en place actuellement en France est dans un “timing parfait” avec les travaux européens sur le sujet : “L'éducation et la formation sont aujourd'hui portées dans l'agenda européen au plus haut niveau, et c'est nouveau”, a-t-elle attesté.

“Dans la façon dont s'est organisée la construction des réseaux en Europe, ou la reconnaissance des compétences,



LES DISPOSITIFS EUROPÉENS



Tous les échelons géographiques se mobilisent, à l'instar d'un public attentif.

on peut trouver des appuis pour tout ce qui se construit actuellement en faveur de la formation professionnelle”, a-t-elle observé, invitant les acteurs à s'inspirer du travail des formateurs d'adultes du réseau Epale¹. La directrice de l'agence européenne a rappelé que chacun avait intérêt à regarder les expérimentations déployées dans le cadre d'Erasmus+ : “La richesse et l'innovation viennent des gens qui participent à ces projets et du regard qu'ils portent à leur domaine”, a-t-elle considéré.

Un continuum de compétences

Tous les échelons géographiques se mobilisent. “Les Régions veulent participer à ce continuum de compétences qui passe par l'orientation, la formation, l'emploi et le développement économique”, a souligné Georgette Breard, vice-présidente de la Région Bretagne en charge de la formation, de l'appren-

tissage et de l'orientation. Si ces compétences sont nécessaires pour le développement des territoires en répondant aux besoins des entreprises, c'est bien grâce à la formation qu'on les acquiert. Une “chaîne de valeurs” dans laquelle les Régions veulent s'impliquer. Elle considère que la mise en place d'une société de compétences permet de répondre aux aspirations de développement personnel mais aussi de développement social “car sortir du chômage long, c'est consolider le tissu social”, a-t-elle insisté.

Cibler les publics fragiles

Georgette Breard a regretté que les partenaires sociaux ne soient pas identifiés par les salariés comme des vecteurs d'information sur la formation. “Nous devrions, nous, Régions, et les partenaires sociaux lancer un travail sur ce sujet avec les Crefop”, qui doivent, selon elle, se saisir des problématiques de formation des DE mais aussi de celles des salariés. “L'obsolescence des compétences des demandeurs d'emploi vient aussi du manque de formation des salariés.” La vice-présidente du Conseil régional de Bretagne voit un enjeu “massif” dans le déploiement du Pic (plan d'investissement compétences) dans les Régions : celui de cibler les publics qui ont le plus besoin de formation. Il faut donc “travailler sur l'information et

l'accompagnement, c'est fondamental.”

Nécessaire “benchmark”

Les apprentis sont, du point de vue de la mobilité européenne, les publics fragiles ciblés par le rapport remis par le député européen Jean Arthuis à la ministre du Travail, le 19 janvier dernier. Alors que les étudiants sont nombreux à bénéficier de mobilité européenne, les apprentis ne partent, dans le meilleur des cas, que pour de courts séjours.

“Si nous voulons une vraie fluidité, une vraie mobilité, a déclaré Jean Arthuis, nous devons voir les pays où cela fonctionne bien”, comme en Allemagne, en Autriche ou aux Pays-Bas.

“Ce benchmark [analyse comparative] est une impérieuse nécessité. Cela permettra aux jeunes de ressentir leur citoyenneté européenne. Et c'est dans ces conditions que nous commencerons à faire converger les législations sur le statut de la formation professionnelle, de l'apprentissage. Peut-être une première pierre dans la mise en convergence des législations sociales sur le travail”, a-t-il conclu. ●

COMMENT FAVORISER UN MODÈLE SOCIAL OUVERT À TOUS ?

Réformer pour qui, pour quoi, comment ? La négociation nationale interprofessionnelle sur la formation – qui a repris le 2 février –, est la première grande étape de la réforme 2018. Les partenaires sociaux, présents à Biarritz, débattent notamment du possible remplacement du congé individuel de formation par un CPF Reconversion.

David Garcia



Il y a aussi des souhaits individuels qui ne croisent pas les besoins en compétences du moment”

“

Accompagner les grandes transitions et favoriser un modèle social ouvert à tous.” Tel était le thème du plateau débat réunissant notamment la quasi-totalité des négociateurs de l'accord national interprofessionnel relatif à la formation professionnelle, au premier jour de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, le 31 janvier à Biarritz. Chaque intervenant a répondu à tour de rôle à un certain nombre de questions sélectionnées par Centre Inffo afin d'illustrer les préoccupations des utilisateurs finaux de la formation professionnelle.

Changements

Quelle méthode pour accompagner les changements en cours ? “Il faut arriver à concevoir cette réforme de la formation professionnelle comme une vraie conduite de changement. En s'appuyant tout d'abord sur ce qui marche, a répondu Yvan Ricordeau, secrétaire national CFDT. Il convient de penser tout de suite à la période de transition quand on conçoit les changements à venir. Et arriver à concevoir un outillage et un accompagnement des acteurs.”

Observatoires

Faut-il des observatoires des métiers et des qualifications indépendants ? Pour Florence Poivey, membre du conseil exécutif du Medef, les observatoires constituent un “enjeu-clé”. “Pour construire avec les Régions, nous devons renforcer nos observatoires, les consolider ensemble, en intégrant les données nationales et internationales”, a-t-elle affirmé. Tout en reconnaissant “avoir tiqué sur la nuance d'indépendance”.

Cif

À force de valoriser l'individualisation, n'oublie-t-on pas la richesse du collectif ? La question a suscité des réactions contrastées parmi les intervenants. “Un individu laissé seul pour gérer son employabilité, avec la question du chèque formation posé sur la table ? Cette phrase reflète le grand danger de laisser les gens se débrouiller seuls pour gérer leur formation professionnelle tout au long de la vie”, soutient Catherine Perret, membre du bureau confédéral de la CGT. La secrétaire confédérale en charge de la formation professionnelle s'inquiète d'un risque d'accroissement des inégalités frappant “les moins armés des salariés”. Face à cela, il conviendrait, selon la CGT, de “défendre le congé individuel de formation, le plus beau dispositif qui crée du collectif en maintenant le lien contractuel du salarié

Au micro et à l'écran, Samia Ghozlane, directrice de la Grande école du numérique.



avec l'entreprise”. De fait, le remplacement du Cif par un “CPF Reconversion” a été placé à l'ordre du jour de la séance de négociation interprofessionnelle sur la formation professionnelle du 7 février.

Tonalité diamétralement opposée côté CFTC. “La vie de maintenant, ce n'est plus le tout collectif, pour le secrétaire confédéral Maxime Dumont. La formation professionnelle tout au long de la vie s'adresse aux individus en fonction de ce qu'ils veulent faire de leur existence professionnelle. Devenir patron ou exercer une activité salariée, tout peut se faire, on parle bien à l'individu. Pour autant, quand on suit une formation, on s'intègre à un collectif, car j'acquies des compétences qui me permettront d'être dans une entreprise, qui est un collectif.” Pour le responsable syndical, “il n'est pas vrai que l'individu serait livré à lui-même ; ce dernier est aidé via le conseil en évolution professionnelle, les Opca, Pôle emploi, les Maisons de l'emploi, et de nombreux réseaux qui vont l'accompagner”.

Équilibre

Président du Ciriéc (Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative), Alain Arnaud

souligne la singularité de l'économie sociale et solidaire : “Dans un contexte où le système ultra-libéral stimule le consumérisme et l'individualisme, le secteur de l'économie sociale et solidaire est tourné vers l'intérêt général et collectif. Alternative au tout-marché, l'économie sociale conjugue personnalisation et collectif et recherche la valeur humaine, plutôt que le seul rendement financier.”

Branches

Sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, Cédric Puydebois rappelle “la possibilité pour les salariés de se former en situation de travail. Il y a aussi des souhaits individuels qui ne croisent pas nécessairement les besoins en compétences du moment. Quand le niveau de prise en charge varie selon les branches, de 40 à 60 euros pour des formations comparables, il y a clairement un problème”. Concernant l'avenir du congé individuel de formation, Cédric Puydebois fait valoir qu'il bénéficie aujourd'hui à moins de 40 000 personnes, pour un coût de 25 000 euros par individu. Le tout pour 800 heures de formation dans le cadre d'une reconversion. Mais, interroge le sous-directeur, “ces besoins doivent-ils être consacrés à aussi peu de personnes ? Est-ce que la modularisation, le découpage en blocs de compétences ne pourraient être utilisés ?” ●

Vanessa Jereb, secrétaire nationale Unsa.



Jean-Michel Pottier, vice-président chargé des affaires sociales à la CPME.



Jean-François Foucard, secrétaire national CFE-CGC.



ORIENTATION ET ADÉQUATION

Orienter, est-ce mettre en adéquation les envies et compétences des individus avec les besoins des territoires en qualifications ? Réponses en trois temps. “S'il y a besoin d'avoir les meilleures compétences, c'est parce qu'il y a une obligation de compétitivité des entreprises, à relier avec la montée en compétences et les besoins de qualifications”, estime Jean-Michel Pottier, vice-président chargé des affaires sociales à la CPME. Mais attention, selon Jean-François

Foucard, secrétaire national CFE-CGC, “pour faire rêver un adolescent, il faut lui ouvrir le champ des possibles, car si on raisonne uniquement en termes d'adéquation, on passe à côté de beaucoup de choses et on restreint l'équation”. Tandis que pour Michel Beaugas, secrétaire confédéral FO, “on ne peut que laisser de la place à ces aspirations individuelles, sans oublier une autre adéquation qui est celle des salaires”.



Catherine Fabre, députée et maître de conférences en gestion des ressources humaines.

COMMENT ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE L'ORIENTATION ET DE L'OFFRE DE FORMATION ?

“L’orientation, dans le meilleur des cas c’est de la prescription, au pire, de la sanction.” D’accord, ou pas ? “La formation professionnelle, un bien de consommation comme les autres ?” Plusieurs acteurs-clés de l’orientation-formation, réunis en “plateau débat” le 2 février à Biarritz, ont répondu à ces questions.

David Garcia

nnover pour accompagner les professionnels dans les transformations attendues. Tel était l'intitulé d'un plateau débat réunissant notamment deux directeurs d'administration centrale, les présidents du Cnefop¹ et du Copanef² et des parlementaires ou ex-parlementaires, et les représentants d'associations d'organismes de formation, au dernier jour de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, le 2 février à Biarritz. Les intervenants ont répondu à tour de rôle à un certain nombre de questions ou assertions sélectionnées par Centre Inffo afin d'illustrer les préoccupations des utilisateurs finaux de la formation professionnelle. Parmi ces interpellations, celle-ci n'a pas manqué de faire réagir les intervenants : *“L’orientation, dans le meilleur des cas c’est de la prescription, au pire, de la sanction.”*



1. Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

2. Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation.

3. Association pour l'emploi des cadres.

Prescription

Le président de l'Union nationale des Missions locales, Jean-Patrick Gille, est plutôt en phase avec cette formulation. Son constat est tranchant : *“On n’a pas de vrai concept de l’orientation en France. Il y a l’autoroute pour faire Sciences Po et l’Éna, dont la plupart sont écartés par manque supposé de compétences. Le système d’orientation est en fait une voie de réorientation. Seuls les élèves dits « à problèmes » se rendent dans des centres d’information et d’orientation. Les bons éléments n’y vont jamais.”*

Confiscation

Pour la députée (La République en marche) de Gironde Catherine Fabre, il conviendrait de *“sortir d’une logique de confiscation du projet de l’individu par des experts”*. *“Tout l’enjeu est de donner envie aux gens d’aller vers des projets de formation. Accompagner les personnes vers plus d’autonomie, donner une info qui soit claire et objective”*, argumente-t-elle.

Progrès

Président du Cnefop et directeur général de l'Apec³ (prescriptrice de conseil en évolution professionnelle), Jean-Marie Marx s'inscrit en faux contre cette affirmation. Laquelle fait fi, selon lui, des progrès accomplis à la faveur, notamment, de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 : *“Il y a eu un chemin de parcouru avec le CEP, des changements de pratiques sont intervenus au cours des dernières années. Il convient de laisser à l’individu le pouvoir d’agir et de choisir sa voie. Mais en même temps, il faut des garanties collectives pour nourrir son choix dans un contexte collectif”*, analyse Jean-Marie Marx.

Investissement

Abondant dans le sens du directeur général de l'Apec, Misoo Yoon, directrice générale adjointe de Pôle emploi, évoque l'importance cruciale du conseil en évolution professionnelle. De quoi justifier un investissement massif sur l'accompagnement des conseillers. *“Le conseil en évolution profession-*

“ Actuellement, le système d’orientation est surtout une voie de réorientation ”

nelle a fait l'objet d'un effort de formation des conseillers et des managers, en interne. L'idée était précisément de sortir d'une approche prescriptive de la formation. Parallèlement à la montée en compétences de nos équipes, nous mettons à la disposition des demandeurs d'emploi l'expertise de psychologues du travail, présents dans chaque agence”, précise la numéro deux de Pôle emploi.



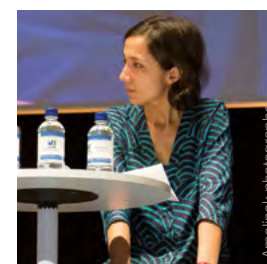
Jean-Marc Huart, directeur général de l'enseignement scolaire.



Jean-Patrick Gille, président de l'UNML.



Michel Clézio, président du syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale.



Misoo Yoon, directrice générale adjointe de Pôle emploi.

Paradoxe

De son côté, Jean-Marc Huart, directeur général de l'enseignement scolaire, souligne l'injonction paradoxale consistant à œuvrer pour la valorisation de l'enseignement professionnel... tout en considérant que, hors de la voie générale, il n'y aurait pas de salut ! *“Nous souhaitons que les élèves de troisième soient orientés selon leurs goûts et non en fonction de clichés”*, exhorte-t-il.

Consommation

“La formation professionnelle, un bien de consommation comme les autres ?” Cette question a été posée aux intervenants du plateau débat lors de la deuxième séquence, dédiée à l'accompagne-

ment des professionnels de l'offre de formation. Les services d'achat des entreprises les plus grandes ont longtemps *“acheté de la formation comme d’autres biens. Mais depuis la nouvelle réglementation sur la qualité, ils se sont rapprochés de leurs collègues des services ressources humaines”*, estime Stéphanie Lagalle-Baranès, directrice générale d'Opcaim (Opca de la métallurgie) et présidente du groupement d'intérêt économique D2OF – la base de données qui recense les organismes de formation répondant aux critères qualité du décret du 30 juin 2015.

Utopie

À rebours de cet énoncé de principe, Pierre Courbebaisse, vice-président de la Fédération de la formation professionnelle⁴, appelle de ses vœux la banalisation marchande de l'achat de formation. *“Aujourd’hui, l’offre n’est pas complètement mature. On ne peut dire que la formation est un bien de consommation comme un autre, mais il s’agit d’une utopie qui devra se réaliser un jour. Tôt ou tard, la formation deviendra un acte de consommation similaire à un acte de consommation culturelle”*, prédit le dirigeant de la FFP. ●



4. Pierre Courbebaisse est par ailleurs administrateur de Centre Inffo.



APPELS D'OFFRES ET QUALITÉ

“Les appels d’offres, c’est toujours moins disant en termes de qualité.” D’accord, ou pas ? “Ce n’est pas la nature du contrat ou la procédure qui déterminent la qualité, répond Michel Clézio, président du Syndicat national des organismes de formation de l’économie sociale. Les formations en direction des jeunes requièrent une forme spécifique d’intelligence. Or, le marché fige la réponse des prestataires et des commanditaires.” Et d’ajouter : “La qualité, pour nous, ne peut être une bibliothèque bien rangée, mais une culture. Elle requiert du temps, un effort continu de formation des salariés et un dialogue renouvelé avec les institutions représentatives du personnel.” Pour sa part, le vice-président de la Fédération de la formation professionnelle, Pierre Courbebaisse, “voit mal une autre procédure que l’appel d’offres, dans une forte période de renouvellement”.

POUR UN SYSTÈME PLUS RÉACTIF RECONNAISSANT LES BESOINS DES ENTREPRISES

La future réforme réussira-t-elle à construire un système de formation professionnelle logique et compréhensible par tous ? Les participants à la table ronde conclusive de la 1^{ère} Université d'hiver de la formation professionnelle Entreprise ont balayé les principaux sujets de négociation, le 2 février à Biarritz.

Béatrice Delamer



Animée par Catherine Trocquemé, journaliste à Centre Inffo, la table ronde conclusive de la 1^{ère} UHFP Entreprise, le 2 février à Biarritz.

Première préoccupation des entreprises voulant avoir accès aux fonds mutualisés : l'action de formation. "Aujourd'hui nous avons des métiers innovants, et donc des besoins de formations innovantes et rapides", a indiqué Françoise Lannezval, responsable ingénierie financière et veille réglementaire de Suez Groupe. Alors que de son côté Sophie Florimont, responsable réglementation et financement de la formation chez Veolia, désire pouvoir prendre en compte tous les "actes formatifs et situations d'apprentissage" dont bénéficient effectivement les salariés "sans s'enfermer dans le principe de la preuve et du formalisme". Car, s'accordent à dire les responsables de formation

représentés par Sylvain Humeau, président du Garf (Groupement des acteurs et responsables de formation) : "L'action de formation doit amener d'un point X jusqu'à un point Y en termes de gain de compétences. La façon dont on y arrive importe peu."

Obligations et liberté

Carine Chevrier, déléguée générale à l'emploi et la formation professionnelle, a reconnu que malgré ses évolutions récentes, l'action de formation devait être redéfinie : "L'enjeu collectif est d'avoir une définition, qui trouve un équilibre entre l'obligation juridique de l'employeur et la liberté de pouvoir les adapter sans contrainte dans des contextes innovants", a-t-elle souhaité.



Philippe Debruyne, vice-président du Copanef, et Carine Chevrier, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle.



Julien Veyrier, président de la commission formation, emploi compétences de l'ANDRH, Sophie Florimont, responsable réglementation et financement de la formation chez Veolia, et Sylvain Humeau, président du Garf.



Raphaëlle Franklin, directrice générale de l'Opcat Transports et Services, et Cédric Puydebois, sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la DGEFP.

Dans la nouvelle définition, les formations en situation de travail (Fest) devraient trouver leur place. Elles sont actuellement expérimentées par l'Opca avec la DGEFP : "Fest est intéressant dans la démonstration du geste et dans la rupture de la pédagogie qui va être mise en œuvre", a indiqué Raphaëlle Franklin, directrice générale de l'Opca Transports et Services. Mais pas toute formation sur le lieu de travail. Philippe Debruyne, président du Copanef¹, a quant à lui noté que l'expérimentation² avait mis au jour l'importance de la notion d'intentionnalité : "C'est ce qui va faire le marqueur entre des apprentissages en situation de travail qui ne sont pas de la formation, car ils sont incidents, et les apprentissages guidés par l'intentionnalité."

Datadock, et après

Autre levier pour développer la formation dans les entreprises, la visibilité de l'offre de formation et sa qualité. Sophie Florimont, qui utilise les prestataires de Datadock, initialement destiné aux Opca, veut franchir une deuxième étape : "Il faut aller plus loin, ne pas s'arrêter à l'organisme mais évaluer aussi l'action de formation", a-t-elle estimé. Julien Veyrier³, président de la commission formation, emploi et compétences de l'ANDRH⁴, recommande de "travailler sur le contexte de la demande, qu'il y ait un bon alignement entre les managers, les salariés et le responsable de formation sur ce qui est attendu de la formation". Philippe Debruyne a ajouté : "On voit bien la chaîne qui va de l'analyse des besoins à l'atteinte des objectifs. Il ne faut pas limiter la qualité à la dimension de contrôle, c'est un processus qualité, où tous les acteurs s'engagent dans l'atteinte d'un objectif commun."

GPEC-observatoires

Mais qui dit qualité, dit analyse fine des besoins et définition contextualisée des objectifs. Alors que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est encore une grande absente dans les entreprises, malgré l'obligation de

conclure un accord au-delà de 300 salariés dans l'effectif, a rappelé Carine Chevrier, la réforme vise à se concentrer sur la GPEC pour que dans un horizon de trois à cinq ans, "on essaie collectivement de poser des stratégies de GPEC, ce qui n'est pas une science exacte". Si la branche semble le bon niveau de déploiement, Philippe Debruyne estime qu'il faut travailler de façon convergente sur des méthodologies communes : "Un des leviers qui tombe plutôt bien en termes d'agenda est la réflexion en cours sur le regroupement des branches. L'utilité sociale d'une branche ne résiderait-elle pas dans sa capacité à produire cela ?"

“ Nous allons proposer une méthode, une dynamique, des objectifs, une vision. ”

Certification et blocs de compétences

Rappelant que 12 000 certifications sont inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), Cédric Puydebois, sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la DGEFP, a partagé l'enjeu de la négociation dans ce système. "Les partenaires sociaux sont appelés à avoir un rôle plus important en tant que représentants des entreprises dans la codécision et co-construction des certifications et des diplômes de l'État", a-t-il indiqué. Alors que Philippe Debruyne, représentant ces mêmes partenaires sociaux, pointait qu'ils dialoguaient de façon satisfaisante avec tous les ministères certificateurs, à l'exception peut-être de l'Enseignement supérieur. "Les partenaires sociaux vont être force de proposition. Nous allons proposer une méthode, une dynamique, des objectifs, une vision. Mais à un moment, la coordination, ce n'est pas nous qui devons l'assumer. Si la compétence est au cœur de la sécurisation des parcours professionnels, il faut que tout le monde y aille", a-t-il conclu. ●



1. Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation.

2. www.paritarisme-emploi-formation.fr/IMG/pdf/la_lettre_de_l_expérimentation_fest_mai_2017.pdf

3. Ancien directeur général de Centre Inffo.

4. Association nationale des directeurs des ressources humaines.

David Margueritte, président de la commission emploi, formation professionnelle et apprentissage de l'association Régions de France et vice-président de la Région Normandie.



APPRENTISSAGE : DAVID MARGUERITTE OPTIMISTE SUR L'ISSUE DE LA RÉFORME

La concertation sur l'apprentissage s'est achevée le 30 janvier avec la publication du rapport de Sylvie Brunet. L'association Régions de France approuve plusieurs de ses 44 propositions, notamment sur l'accompagnement des jeunes ou le rôle du maître d'apprentissage. En revanche, très vigilante sur la question de la gouvernance, elle désapprouve, notamment, l'idée de créer une "agence de l'apprentissage".

David Garcia

“ À l'issue de la concertation apprentissage et au lendemain de la remise du rapport Brunet [voir dans ce numéro, en page 7], nous avons le sentiment d'avoir la possibilité de trouver le chemin de passage parmi des positions diamétralement opposées, entre la régulation publique exercée par la Région et la privatisation via les branches professionnelles”, a expliqué David Margueritte, président de la commission emploi, formation professionnelle et apprentissage de Régions de France et vice-président de la Région Normandie, en marge de l'Université d'hiver de la formation professionnelle, qui se tenait à Biarritz du 31 janvier au 2 février.

Concorde

Après le rapprochement des positions entre les Régions et le gouvernement, d'une part, et entre Régions de France et une partie du patronat

– la CPME, avec laquelle Régions de France a diffusé une position commune, voir encadré –, la tension des dernières semaines semble avoir laissé la place à une certaine concorde.

Régulation

Oubliée, la véhémence sur la nature de la concertation, qui n'en n'aurait pas été une, selon les Régions ? “En fait de concertation, on a eu droit à une juxtaposition de positions, mais en définitive, ce processus aura présenté un intérêt au sens où il a démontré que la position des Régions était très partagée, non seulement entre les Régions, mais aussi avec les chambres consulaires, et les partenaires sociaux patronaux, la CPME et l'U2P”, nuance David Margueritte. “La position d'une régulation publique est partagée par les chambres consulaires et les représentants des petites et moyennes entreprises, nous avons un désaccord uniquement avec le Medef”, précise l' élu normand.

Agence

Parmi les propositions du rapport Brunet, il y en a néanmoins une qui mécontente fortement les Régions. En l'occurrence le projet de créer une agence de l'apprentissage, “pour impulser une politique publique de l'apprentissage”. Un dispositif qui ne fait pas l'unanimité, mais qui permettrait de coordonner l'action des différentes parties prenantes – État, Régions, organisations

syndicales et patronales – et d'assurer “une équité sur tout le territoire”. Cette proposition n'est pas consensuelle, comme l'a relevé Sylvie Brunet elle-même.

“Aucune des parties prenantes de la concertation ne l'a demandé, mais cette proposition figure pourtant dans le rapport final, cela n'a pas de sens, proteste David Margueritte. En toute logique, seules des pro-

positions exprimées pendant la concertation auraient dû être reprises dans le document.”

Contours

Pas de quoi entamer toutefois l'optimisme du président de la commission formation de Régions de France. “Il reste des calages techniques, les contours du financement au contrat doivent être précisés. Mais les choses vont dans le bon sens”, conclut David Margueritte. ●

PME

À ses yeux, les petites entreprises, qui recrutent l'essentiel des apprentis, doivent être au cœur de la réforme. “Le gouvernement ne peut nier la réalité de l'apport décisif des TPE et des PME à l'apprentissage. C'est pourquoi la logique de péréquation doit prévaloir”, précise David Margueritte.

Aménagement

Selon ce dernier, le dialogue entre les Régions et les entreprises est des plus harmonieux. “Au niveau des territoires, le dialogue avec les entreprises est fructueux. Globalement, les branches professionnelles sont bien conscientes de ce qu'implique le rôle des Régions en matière d'aménagement du territoire. L'apprentissage ne repose pas exclusivement sur la loi de l'offre et de la demande, chacun sait que la concurrence pure et parfaite n'existe pas”, affirme David Margueritte.

Court-termiste

Et d'invoquer les périodes de baisse drastique des effectifs des apprentis, dont la variation est indexée sur le taux de croissance économique. “Avec la logique court-termiste induite par le transfert de l'apprentissage aux branches professionnelles, les CFA du BTP, fortement impactés par la crise économique en 2009, n'auraient par exemple pas survécu”, estime David Margueritte.

Orientation

Au chapitre des concessions, les Régions assument l'acceptation d'un financement au contrat d'apprentissage et la régulation par l'intermédiaire d'un contrat d'objectifs et de moyens (Com) pluriannuels, inscrits dans le rapport Brunet. “Le Com est un bon compromis, il offre la possibilité d'un arbitrage, ajoute le vice-président du Conseil régional de Normandie. La réforme de l'apprentissage n'est pas une question d'organisation, c'est avant tout une question d'orientation, or les Régions sont à la fois financeurs et en charge du développement économique. À ce titre, il y aurait une cohérence à nous confier l'orientation”, argue David Margueritte.

“ La réforme de l'apprentissage, c'est avant tout une question d'orientation ”

UNE “POSITION COMMUNE” SUR LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE

Le 30 janvier dernier, Régions de France et la CPME ont détaillé leur “position commune” sur la réforme de l'apprentissage. Se déclarant favorables à une “réforme structurelle de l'orientation pilotée par les Régions, en lien avec les acteurs économiques”. Autres points de consensus : le financement au contrat avec une modulation régionale, comme l'avait évoqué Hervé Morin, président de Régions de France, à la sortie de son rendez-vous avec le Premier ministre le 15 janvier. Ils se positionnent aussi en faveur d'une péréquation transparente de la collecte interbranches au niveau national, et d'une “péréquation régionale avec une ressource dynamique spécifiquement dédiée aux Régions”. Enfin, ils évoquent “des contrats d'objectifs et de moyens entre les Régions, les branches et l'interprofessionnel”.

Deuxième vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, Georgette Breard connaît la musique du quadripartisme. À la tête de la commission territoires du Cnefop, elle s'attelle au renforcement du dialogue au sein des Crefop.

David Garcia

GEORGETTE BREARD

ARCHITECTE DU QUADRIPARTISME

Le quadripartisme, il y a ceux qui en parlent et il y a ceux qui le pratiquent, en actes. Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne en charge de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation, Georgette Breard appartient à la seconde catégorie. C'est sans aucun doute pour cette raison qu'elle a été désignée à la présidence de la commission territoires du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnels (Cnefop), en début d'année.

“Cela faisait six mois que je présidais la commission qualité. Même si les sujets qualité me passionnent, je me sens pleinement légitime à présider la commission territoires. Par son objet qui est d'assurer le suivi des CPRDFOP (contrats de plan régionaux de développement des formations et de l'orientation professionnelles), de délivrer des recommandations et des préconisations sur la gouvernance territoriale, je suis dans mon élément”, nous explique Georgette Breard.

Crefop

En ce premier jour de la 15^e Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP), le 31 janvier 2018, l'élue régionale égrène son riche parcours professionnel et politique. À peine deux heures plus tôt, s'achevait la réunion de la commission emploi, formation professionnelle et apprentissage de l'association Régions de France, à laquelle elle



1979
conseillère en orientation

1997
directrice de centre d'information et d'orientation

2010
vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, en charge de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

2018
présidente de la commission territoires du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnels

a pris part – elle est présidente déléguée apprentissage –, avec notamment le Normand David Margueritte, président de cette commission (lire pages 40 et 41). Profitant de la relative quiétude du salon Diane, joyau art déco du palais des congrès, elle nous accorde un entretien juste avant de participer au premier plateau-débat de l'Université – consacré aux enjeux européens et nationaux de la société des compétences (lire pages 32 et 33).

Parmi les chantiers auxquelles la nouvelle présidente de la commission territoires souhaiterait s'attaquer : le développement des relations entre le Cnefop et ses déclinaisons régionales, les Crefop. Et de plaider pour un rapprochement des points de vue entre le national et le local. En *“renforçant l'accessibilité de la documentation Cnefop, pour mieux répondre aux attentes des Crefop”*, précise Georgette Breard. C'est la conseillère régionale, au fait des réalités du terrain, qui parle. *“Les documents du Cnefop sont très riches et ambitieux, mais ne perdons pas de vue que les mandataires des Crefop ne disposent pas forcément de beaucoup de temps. Il faut faire attention à cela”*, souligne-t-elle.

Partage

Parallèlement, Georgette Breard veut renforcer la dimension quadripartite des Crefop. Le quadripartisme est de longue date le cheval de bataille de cette dirigeante socialiste élue sur la liste de Jean-Yves Le Drian, ancien président du Conseil



© Stephan Amelinck photographie

régional de Bretagne, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères. Représentants des organisations patronales, syndicales, de l'État et du Conseil régional composent cette institution issue de la loi du 5 mars 2014. *“Le quadripartisme consiste à travailler ensemble sans forcément être d'accord sur tout”*, résume la vice-présidente dans un sourire bienveillant.

Sa méthode et sa conviction profonde tiennent en un mot : partage. *“Le Crefop, c'est un regard partagé sur les problématiques qui vont de l'orientation à la qualité des formations. Il faut embrasser toutes les thématiques, la formation des demandeurs d'emploi et des salariés, les apprentis et toutes les autres dimensions liées à la formation et à l'orientation”*, détaille-t-elle.

Co-construction

Dans son esprit, partage rime nécessairement avec co-construction des politiques de forma-



Notre compétence sur la formation des demandeurs d'emploi nécessite que nous ayons une vision de ce qui se passe dans les entreprises”

tion, d'apprentissage et d'orientation. Conseillère d'orientation de profession, avant de terminer sa carrière comme directrice de CIO (centre d'information et d'orientation), cette retraitée active a voué ses mandats à la mise en œuvre d'un SPRO en Bretagne. Derrière ce sigle barbare, se cache le service public régional de l'orientation. Dans le droit fil de la position de Régions de France, Georgette Breard met l'accent sur le continuum des prérogatives régionales dans la chaîne orientation-formation-développement économique. *“Notre compétence sur la formation des demandeurs d'emploi nécessite que nous ayons une vision de ce qui se passe dans les entreprises. Dans cette perspective, notre vision partagée avec les partenaires sociaux est cruciale”*, assure-t-elle. Et de conclure, résolument optimiste : *“Sans être parfait, le fonctionnement du Crefop Bretagne est harmonieux et efficace.”* La preuve par l'exemple ! ●

Vidéo du Jeudi de l'Afref du 14 décembre 2017



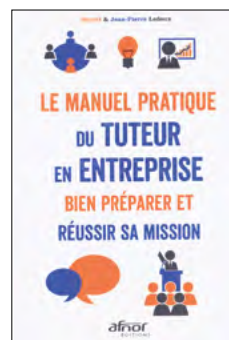
SUR LE WEB

“Disput’action” - Quatrième tentative pour réformer la formation !

L'Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation (Afref) a organisé une matinée de débat sur les enjeux de la formation à travers les points de vue d'acteurs du système. Retour en vidéo du débat avec pour intervenants : Sabrina Dougados, avocate du cabinet Froment Briens ; Jean-Patrick Gille, ancien député, rapporteur de la loi sur la FPC de 2014 ; Yves Hinnekint, directeur général d'Opcalia ; Michel Clézio, président du Synofdes, et René Bagorski, président de l'Afref.

+ D'INFOS

<http://fr.afref.org/index.php/224-disput-action-quatrieme-tentative-pour-reformer-la-formation>
www.dailymotion.com/video/x6d73zO



Benoît et
Jean-Pierre Ledoux
Afnor Éditions,
décembre 2017. 78 p.

PUBLICATION

Le manuel pratique du tuteur en entreprise Bien préparer et réussir sa mission

Le tutorat en entreprise ne cesse de se développer. Il permet de construire des réponses sur mesure à des besoins spécifiques de l'entreprise : qualifier de façon opérationnelle de nouveaux salariés, réorganiser des pratiques, etc. Cet ouvrage est destiné à toute personne qui se voit confier une mission de tutorat au sein de son entreprise. Il propose notamment un canevas de conception et de réalisation d'un dispositif de tutorat.



Bertrand Martinot
Paris : Institut Montaigne,
janvier 2018. 57 p.

PUBLICATION

Réforme de la formation professionnelle : allons jusqu'au bout !

Dans cette note de l'Institut Montaigne, l'économiste Bertrand Martinot énumère les chantiers à son sens prioritaires de la réforme de la formation professionnelle : la simplification, la désintermédiation, le financement à clarifier, l'individualisation, l'évaluation des formations et l'utilisation des nouvelles technologies. Il formule 12 propositions concrètes : notamment, construire un véritable droit à la reconversion professionnelle, repositionner les Opcas, renforcer les exigences de transparence et de qualité du marché, ou encore créer une Agence nationale de la formation professionnelle.

+ D'INFOS

www.institutmontaigne.org/publications/reforme-de-la-formation-professionnelle-allons-jusquau-bout



À LA RADIO

Chômeurs : les réalités de la formation professionnelle

Reportage avec plusieurs témoignages de demandeurs d'emploi et leurs parcours de formation. Podcast (4 min.) et plusieurs vidéos sur le site de France Culture.

+ D'INFOS

www.franceculture.fr/emissions/hashtag/chomeurs-les-realites-de-la-formation-professionnelle

Glossaire

LE SECTEUR FORMATION COMPREND DE NOMBREUX SIGLES OU ACRONYMES (DISPOSITIFS OU ORGANISMES).
LA RÉDACTION VOUS PROPOSE CE GLOSSAIRE.

A

Adec : action de développement de l'emploi et des compétences
Afpa : Agence pour la formation professionnelle des adultes
AFPR : action de formation préalable au recrutement
Agefiph : Association pour la gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
Anact : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
Ani : accord national interprofessionnel
APapp : Association pour la promotion du label APP
APP : Atelier de pédagogie personnalisée

C

Carif : Centre d'animation et de ressources de l'information sur la formation
CEC : cadre européen des certifications
CEC : compte d'engagement citoyen
Cedefop : Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
Centre Inffo : Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente
CEP : contrat d'études prospectives
CEP : conseil en évolution professionnelle
Cese : Conseil économique, social et environnemental
CFA : centre de formation des apprentis
CIBC : centre interinstitutionnel de bilan de compétences
Cif : congé individuel de formation
CIO : centre d'information et d'orientation
CléA : certificat socle de connaissances et de compétences
CNCP : Commission nationale de la certification professionnelle
Cnefop : Conseil national de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelle
CNEFP : Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle
CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale
COE : Conseil d'orientation pour l'emploi
Copaneif : Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation
Coparef : Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation
CPA : compte personnel d'activité
CPC : commission paritaire consultative
CPF : compte personnel de formation
CPNE : commission paritaire nationale pour l'emploi

C

C2P : compte professionnel de prévention
CPRDFOP : contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles
CQP : certificat de qualification professionnelle
Crefop : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles
D
Dafpic : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic)
Dava : Dispositif académique de validation des acquis (service du Rectorat)
DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
Dima : dispositif d'initiation aux métiers en alternance
Dieccte : Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Directe : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DPC : développement professionnel continu

E

ECTS : système européen de transfert des unités de cours capitalisables
Edec : engagement de développement de l'emploi et des compétences
É2C : École de la deuxième chance
EI : entreprise d'insertion
EOD : enseignement ouvert et à distance
Épide : Établissement pour l'insertion dans l'emploi
Ésat : établissement ou service d'aide par le travail

F

Faf : Fonds d'assurance formation
Fest : formation en situation de travail
FFP : Fédération de la formation professionnelle
FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
FNDMA : Fonds national de développement et de modernisation de l'apprentissage
FOAD : formation ouverte et à distance
Fongecif : Fonds pour la gestion du congé individuel de formation
FPC : formation professionnelle continue
FPSPP : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
FSE : Fonds social européen

G

Geiq : groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
GIP : groupement d'intérêt public
GPEC : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
Gréta : groupement d'établissements publics de formation

M

ML : Mission locale

O

Octa : organisme collecteur de la taxe d'apprentissage
Opacif : organisme paritaire de gestion du congé individuel de formation
Opcas : organisme paritaire collecteur agréé
OPQM : Observatoire prospectif des métiers et des qualifications
Oref : Observatoire régional de l'emploi et de la formation

P

PMSMP : période de mise en situation en milieu professionnel
Plie : Plan local pour l'insertion et l'emploi
POE : préparation opérationnelle à l'emploi

R

RFF : rémunération de fin de formation
RFPE : rémunération formation de Pôle emploi
RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles
Rome : Répertoire opérationnel des métiers et des emplois

S

SMA : service militaire adapté
SFCU : service de formation continue universitaire
SPE : service public de l'emploi
SPO : service public de l'orientation
SPRFP : service public régional de la formation professionnelle
SPRO : service public régional de l'orientation
SRC : service régional du contrôle de la formation continue

U

Urof : Union régionale des organismes de formation

V

VAE : validation des acquis de l'expérience

**Formation professionnelle continue :
pour tout connaître, pour bien comprendre,
un seul ouvrage de référence !**



**La référence
de plus de 10 000 professionnels
de la formation**

**édition
2018**

FICHES
Les fiches pratiques de la formation continue
PRATIQUES
www.droit-de-la-formation.fr

Outil fonctionnel, conçu pour les professionnels de la formation des secteurs publics et privés, les Fiches pratiques de la formation continue offrent un contenu opérationnel, pratique et vivant, alliant exposés juridiques, schémas et tableaux.

Les Fiches pratiques de la formation continue sont actualisées en permanence pour tout savoir des évolutions législatives réglementaires. Leur contenu, fiable et opérationnel, aide les professionnels à sécuriser leur organisation et à en fiabiliser la mise en œuvre.

Pour être informé en continu : www.droit-de-la-formation.fr

Contact commercial : tél. : 01 55 93 92 04 - contact.fiches-pratiques@centre-inffo.fr - www.centre-inffo.fr

